

ORGANISATION DES NATIONS UNIES NEW YORK



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT NAIROBI



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE PARIS



COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ GENÈVE



ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE GENÈVE



ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE LONDRES



AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE VIENNE

Groupe mixte d'experts OMI/FAO/UNESCO-COI/OMM/ OMS/AIEA/ONU/PNUE chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP)

Rapport de la vingt-cinquième session

Rome, 24-28 avril 1995

RAPPORTS ET ÉTUDES DU GESAMP No.56





Groupe mixte d'experts
OMI/FAO/Unesco-COI/OMM/OMS/AIEA/ONU/PNUE
chargé d'étudier les aspects scientifiques
de la protection de l'environnement marin
- GESAMP -

RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIEME SESSION

Rome, 24-28 avril 1995

ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE

Londres, 1996

NOTES

- 1. Le GESAMP est un organe consultatif composé d'experts nommés par les institutions participantes (OMI, FAO, Unesco-COI, OMM, OMS, AIEA, ONU, PNUE). Sa tâche principale est de donner aux institutions participantes des avis scientifiques concernant la prévention et la réduction de la dégradation du milieu marin et la lutte contre celle-ci.
- 2. Le présent rapport peut être obtenu auprès de l'une quelconque des institutions participantes en anglais, en espagnol, en français ou en russe.
- 3. Les opinions que contient ce rapport sont exprimées par des membres du GESAMP agissant à titre personnel; elles peuvent ne pas correspondre aux vues des institutions participantes.
- 4. L'autorisation de reproduire dans des publications la totalité ou des extraits du rapport peut être accordée par l'une quelconque des institutions participantes à toute personne ne faisant pas partie du personnel d'une institution participante du GESAMP ou à toute organisation ne participant pas au GESAMP, mais la source de l'extrait reproduit et la condition énoncée au paragraphe 3 ci-dessus doivent être indiquées.

ISBN 92-801-2260-6 © ONU, PNUE, FAO, Unesco, OMS, OMM, OMI, AIEA 1995

Fiche bibliographique

GESAMP (Groupe mixte d'experts OMI/FAO/Unesco-COI/OMM/OMS/AlEA/ONU/PNUE chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin), 1995

Rapport de la vingt-cinquième session, Rome, 24-28 avril 1995, No 56 de la Collection Rapports et études du GESAMP (57 pages)

SOMMAIRE

			Page		
1.	Introduction				
2.	Rapport du Secrétaire administratif				
3.	Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer				
4.	Effets de l'aquiculture côtière sur l'environnement				
5.	Envahisseurs inopportuns et problème du cténophore Mnemiopsis leidyi dans la mer Noire				
6.	Microcouche de la surface de la mer				
7.	Gestion intégrée des côtes				
8.	Sujets de préoccupation concernant l'état du milieu marin				
9.	Programme des travaux à venir				
10.	Questions diverses				
11.	Date et lieu de la prochaine session				
12.	Election du président et du vice-président				
13.	Examen et approbation du rapport de la vingt-cinquième session				
Annexe I		Ordre du jour			
Annexe II		Liste des documents			
Annexe III		Liste des participants			
Annexe IV		Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer			
Annexe V		Surveillance des effets écologiques des déchets de l'aquiculture côtière			
Annexe VI		L'invasion de cténophores Mnemiopsis leidyi dans la mer Noire			
Annexe VII		La microcouche de la surface de la mer et son rôle dans les modifications de l'environnement à l'échelle du globe			
Annexe VIII		Gestion intégrée des côtes			
Annexe IX		X Menaces pour la diversité biologique marine et leurs conséquences			

		•
		i

1. INTRODUCTION

1.1 Le Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP) a tenu sa vingt-cinquième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome, Italie, sous la présidence de M. O. Osibanjo. La vice-présidente du Groupe était Mme H. Yap.

Ouverture de la session

1.2 M. W. Krone, Sous-directeur général par intérim du Département des pêches de la FAO, a souhaité la bienvenue aux membres du Groupe au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf.

En évoquant les importantes contributions qu'avait apportées le GESAMP lors de la phase préparatoire de la Conférence de Rio et le rôle que celui-ci pourrait éventuellement jouer dans la mise en oeuvre de programmes du Fonds pour la protection de l'environnement mondial et autres activités tendant à donner effet à Action 21, il s'est félicité du fait que le GESAMP, qui était un organe consultatif ne s'occupant que de questions ayant trait à la pollution des mers, soit devenu un groupe chargé d'étudier également les aspects scientifiques de la gestion du milieu marin. M. Krone a souhaité que le GESAMP, après s'être réuni pour la vingt-cinquième fois, continue à jouer le rôle important qu'est le sien pendant de nombreuses années à venir.

- 1.3 Le Président a remercié M. Krone au nom des participants des voeux qu'il a exprimés pour le succès de la session et a déclaré celle-ci ouverte.
- 1.4 Les membres du Groupe se sont ensuite levés en silence pour rendre hommage à M. R. Lloyd, ancien membre du GESAMP, décédé pendant la dernière intersession.

Adoption de l'ordre du jour

1.5 L'ordre du jour de la session adopté par le Groupe est reproduit à l'annexe I. La liste des documents examinés lors de la session fait l'objet de l'annexe II. La liste des participants est présentée à l'annexe III.

2. RAPPORT DU SECRETAIRE ADMINISTRATIF

- 2.1 Le Secrétaire administratif du GESAMP a informé le Groupe sur les activités de l'OMI intéressant le mandat du GESAMP. Il a été particulièrement question du processus d'amendement touchant à des conventions internationales de première importance, dont la Convention de Londres de 1972 (Groupe d'amendement, 24-28 avril 1995), MARPOL 73/78 (règles relatives à la prévention de la pollution atmosphérique par les navires), la Convention SOLAS de 1974, etc.
- 2.2 Dans son exposé, le Secrétaire administratif a abordé des points importants figurant à l'ordre du jour comme le "programme des travaux à venir" et la "gestion intégrée des côtes". S'agissant de ce dernier, il a fait le point sur deux projets majeurs de coopération technique financés par le Fonds mondial pour la protection de l'environnement et exécutés par l'OMI:
- le Programme de prévention et de gestion de la pollution des mers d'Asie orientale,
- l'Initiative pour le contrôle des déchets en provenance des navires dans la région des Caraïbes.

3 EVALUATION DES RISQUES IMPUTABLES AUX SUBSTANCES NOCIVES TRANSPORTEES PAR MER

- 3.1 M. P. Wells, Président du Groupe de travail sur l'évaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer, a informé le GESAMP que la trentième session du Groupe de travail s'était tenue pendant l'intersession (27 février 3 mars 1995). Cette session a permis principalement d'examiner des profils des dangers de produits chimiques, de procéder dans le cadre du processus d'harmonisation de la classification des substances toxiques, découlant du chapitre 19 du Programme Action 21 de la CNUCED, à une révision préliminaire des paramètres et des principes qui sous-tendent les évaluations des dangers effectuées par le GESAMP et d'envisager la création d'un groupe d'experts OMI/GESAMP chargé d'examiner les critères d'évaluation retenus par le Groupe de travail. M. Wells a noté avec un profond regret le décès de Mme Thea Adema, membre estimé du Groupe de travail, et a exprimé sa vive reconnaissance pour la collaboration qu'elle a apportée au Groupe depuis sa création.
- 3.2 M. Wells a décrit brièvement les travaux du Groupe de travail. Les white-spirits ont été réinscrits sur la liste composite. Le Sous-comité de l'OMI des produits chimiques en vrac (BCH) avait renseigné le Groupe sur le regroupement des catégories de pollution et sur l'examen des produits de nettoyage ainsi que sur la nécessité de procéder à des tests de biodégradabilité. Le Comité de la protection du milieu marin (CPMM) de l'OMI a recommandé qu'un groupe d'experts chargé de revoir la procédure actuelle d'évaluation des dangers soit constitué. La base de données sur les produits chimiques était maintenant disponible sur disque à titre d'essai bêta. Plusieurs documents de base avait été rédigés par le Groupe de travail en prévision de la révision du No 35 de la Collection Rapports et études du GESAMP.
- 3.3 Le Groupe de travail avait mené à bien sa tâche principale : il a révisé huit profils existants, évalué quinze substances soumises par neuf sociétés, prenant un nombre de décisions relatives à des produits chimiques spécifiques, et a évalué trente-quatre substances qu'il était proposé de faire figurer dans les Codes de substances chimiques de l'OMI. Le Groupe a été informé des efforts en cours visant à mettre sur pied un système harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques mondialement applicable, de même que de la demande faite par le CPMM tendant à constituer un groupe chargé de revoir le système dévaluation des dangers du GESAMP. Le Groupe de travail a commencé en outre à examiner comment modifier le système; il y a ajouté de nouveaux paramètres et a subdivisé des colonnes du système actuel.
- 3.4 Le GESAMP a été invité à donné son avis sur l'état des travaux du Groupe, notamment en ce qui concerne la recommandation tendant à constituer un groupe d'experts OMI/GESAMP chargé d'examiner les critères d'évaluation des dangers. Les membres du GESAMP ont constaté que le Groupe de travail remplissait son mandat et effectuait des évaluations des dangers satisfaisantes, fondées sur les propriétés intrinsèques des substances chimiques. Le GESAMP a fait valoir que la composition et la fonction du groupe d'experts étaient du ressort de l'OMI qui devrait employer des experts en la matière agissant de leur propre chef, et non pas en qualité de membres du GESAMP. Plusieurs membres ont souligné qu'il fallait bien comprendre la distinction entre l'évaluation des dangers et l'évaluation des risques telle qu'elle était faite dans le No 45 de la Collection Rapports et études du GESAMP. Par conséquent, le GESAMP a adopté l'énoncé qui suit :
- 3.5 "Les dangers se rapportent aux substances et sont évalués uniquement sur la base des propriétés physiques et chimiques de ces dernières. Le risque est un terme qui implique la

combinaison du danger que présente une substance et l'exposition d'organismes à celui-ci. Le risque désigne donc la probabilité d'effets nocifs. La relation entre le danger et le risque est illustrée à la figure 3 du No 45 de la Collection Rapports et études du GESAMP. Toutefois, il convient de noter que, comme l'indique la note de bas de page relative à cette figure, il n'y a pas de définitions généralement admises des termes "danger" et "risque" mais, puisque la distinction est essentielle, le GESAMP a adopté l'usage décrit ci-dessus."

- 3.6 Le Groupe a approuvé le rapport de la trentième session du Groupe de travail et, en particulier, les profils des dangers qui avaient été révisés ou établis pendant l'intersession.
- 3.7 Le résumé du Rapport de la trentième session du Groupe de travail, le texte de son mandat et la liste de ses membres figurent à l'annexe IV.

4. EFFETS DE L'AQUICULTURE COTIERE SUR L'ENVIRONNEMENT

- 4.1 Le Secrétaire technique pour la FAO du Groupe de travail No 31 a décrit brièvement les faits qui ont marqué l'élaboration du document GESAMP XXV/4, intitulé "Surveillance des effets écologiques des déchets de l'aquiculture côtière". Il a rappelé que la version préliminaire de ce document, élaborée par le Groupe de travail au cours d'une réunion qui s'était tenue du 17 au 21 janvier 1994, avait été présentée et examinée à la vingt-quatrième session du GESAMP (mars 1994). Compte tenu des recommandations faites à cette session, le rapport a été revu et modifié au cours d'une deuxième réunion du Groupe de travail à Victoria, Canada (19-23 septembre 1994), de manière à y incorporer toutes les observations et suggestions reçues des experts, qui avaient examiné la version préliminaire, ainsi que de membres du GESAMP. Le résumé de ce rapport fait l'objet de l'annexe V.
- 4.2 Le Président du Groupe de travail, M. R. Gowen, a présenté la seconde version du projet de rapport, qui contient une évaluation de la surveillance des effets des déchets de l'aquiculture côtière. Il a insisté sur l'importance de considérer la surveillance comme faisant partie du mécanisme de gestion du développement de l'aquiculture, et l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) comme moyen de déterminer les effets potentiels des déchets aquicoles et de son emploi dans la conception de programmes de surveillance appropriés.
- 4.3 M. Gowen a attiré l'attention du Groupe sur un nouveau chapitre du rapport portant sur "L'utilisation de modèles en matière d'étude d'impact sur l'environnement". Cette section examine l'utilisation de modèles et présente le détail de modèles qui ont déjà été utilisés pour prévoir les effets des déchets aquicoles. Il a informé le Groupe que la section sur les "Principes généraux relatifs à la surveillance" avait été modifiée pour tenir compte des observations faites à la vingt-quatrième session et des observations reçues des experts invités.
- 4.4 M. Gowen est revenu sur la difficulté que posait la conception de programmes de surveillance spécifiques normalisés. Pour illustrer la façon dont des programmes de surveillance peuvent être conçus, le rapport détaille les variables qui sont couramment utilisées dans la surveillance des effets des déchets aquicoles et présente cinq scénarios. Les scénarios 1 et 3 sont des exemples de cas où les effets escomptés sont d'un faible niveau et où la surveillance est en conséquence de faible intensité. Les scénarios 2 et 4 tendent à montrer comment la modélisation peut être utilisée pour prévoir l'effet des déchets aquicoles et pour faciliter la mise au point d'un programme de surveillance. Le scénario 5 est un exemple de la façon dont l'évaluation d'impact est utilisée pour limiter le développement.

- 4.5 La dernière section du rapport met en exergue des problèmes fondamentaux qui doivent être résolus si l'on veut que les programmes de surveillance des effets des déchets aquicoles soient appliqués avec succès.
- Au cours de l'échange de vues qui a suivi, le Groupe a fait de nombreux commentaires et suggestions d'ordre technique et rédactionnel sur le rapport. La discussion a porté principalement sur l'utilisation de modèles de prédiction des effets, l'utilité de l'analyse de capacité pour la détermination statistique du degré de surveillance requis, le nombre de répliques spatiales et temporelles des sites d'échantillonnage et de contrôle, ainsi que sur l'intérêt des enquêtes initiales préopérationnelles et des audits écologiques. Il a été mis en évidence en outre que la surveillance devrait être considérée comme une partie intégrante de l'EIE et que l'EIE devrait aussi tenir compte des conséquences sociales et économiques positives et négatives des aménagements proposés. Dans les cas où des zones relativement grandes étaient destinées exclusivement à l'aquiculture dans le cadre de programmes de gestion des côtes, la conception des programmes de surveillance, notamment en ce qui concerne les méthodes d'échantillonnage, devrait être adaptée en conséquence. Des membres du GESAMP ont estimé qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur l'utilisation de modèles pour prévoir les effets écologiques des déchets aquicoles.
- 4.7 On a relevé qu'il pouvait y avoir des effets écologiques et des incidences sur la santé des personnes dus aux substances chimiques employées par les aquiculteurs. Toutefois, le Président a expliqué que le Groupe de travail se penchera sur cette question lorsqu'il s'attaquera au problème de l'emploi de substances chimiques dans l'aquiculture. De l'avis général, l'introduction de ce rapport devrait comprendre une section délimitant sa portée exacte, de manière à donner au lecteur une idée précise de l'objet de ce rapport. L'introduction devrait également mettre en relief les éventuels avantages de la surveillance écologique pour l'aquiculture, et faire ressortir que tout programme d'évaluation et de surveillance de l'environnement doit être à la mesure de l'effet perçu d'une activité aquicole donnée.
- 4.8 Le Secrétaire technique de ce Groupe de travail a présenté un additif à la section 8 : "Perspectives", qui expose les principaux éléments de la surveillance écologique à prendre en considération par les exploitants de centres d'élevage, les administrateurs et les experts scientifiques lorsqu'ils élaborent des recommandations ayant trait à l'aquiculture. A cet effet, il a été suggéré d'insister davantage sur les coûts comparativement élevés des programmes de surveillance conçus pour déceler les modifications écologiques minimes par rapport à ceux qui portent sur la détection d'effets de grande ampleur.
- 4.9 Compte tenu de la controverse suscitée par ce rapport, le Groupe a décidé que les actions suivantes devraient être accomplies avant que sa publication ne puisse être approuvée:
- les membres du GESAMP transmettront leurs observations écrites sur le rapport à M. Gowen d'ici la fin de la session en cours;
- M. Gowen révisera le rapport en conséquence et l'enverra à tous les membres du GESAMP ainsi qu'aux institutions participantes; et
- en ce qui concerne la publication du rapport sous le No 57 de la Collection Rapports et études du GESAMP, le Président du GESAMP prendra la décision en se fondant sur les réactions des membres et des institutions participantes.

- 4.10 S'agissant du point du mandat ayant trait à l'utilisation de substances chimiques, le Secrétaire technique de ce Groupe de travail a informé le Groupe des échanges de vues que le Groupe de travail avait eus à ce sujet pendant sa réunion à Victoria. Le Groupe de travail est convenu de se pencher sur un certain nombre de questions dont les quantités et types de substances chimiques employées dans l'aquiculture côtière, leur toxicité pour les organismes non visés, leur persistance dans les milieux aquatiques, la stimulation de la chimiorésistance, les résidus dans les organismes non cultivés, les risques pour la santé des personnes, la réglementation et la gestion dans les centres d'élevage de l'emploi de substances chimiques. Le Groupe de travail No 31 du GESAMP se réunira en décembre 1995 à l'occasion d'un atelier régional sur l'emploi de substances chimiques dans l'aquiculture en Asie, de manière à tirer parti des nombreux exposés et échanges de vues de cet atelier.
- 4.11 En ce qui concerne le point du mandat relatif à l'intégration de l'aquiculture aux plans de gestions des zones côtières, il a été recommandé que les membres du Groupe de travail continuent de réunir et d'examiner la documentation de référence en accordant une attention particulière aux expériences faites dans ce domaine dans le monde entier.

5. ENVAHISSEURS INOPPORTUNS ET PROBLEME DU CTENOPHORE MNEMIOPSIS LEIDYI DANS LA MER NOIRE

- 5.1 Le Secrétaire technique pour le PNUE a rappelé aux participants que le Groupe de travail sur les envahisseurs inopportuns et le problème du cténophore *Mnemiopsis leidyi* dans la mer Noire avait été créé par le GESAMP lors de sa vingt-troisième session à la demande du PNUE. La tâche principale du Groupe de travail était de donner des conseils aux pays riverains de la mer Noire et au PNUE sur les actions susceptibles d'être menées pour résoudre le problème de l'explosion des populations de *Mnemiopsis leidyi* dans la mer Noire. L'OMI, la FAO et l'Unesco-COI ont décidé d'apporter leur concours aux activités du Groupe de travail. Il a été demandé à MM. Y. Sorokin et P. Wells de coprésider le Groupe de travail. La première réunion du Groupe de travail a eu lieu à Genève du 10 au 14 janvier 1994.
- 5.2 Le rapport de la première réunion a été examiné lors de la vingt-quatrième session du GESAMP. Il a été décider que le Groupe de travail devrait poursuivre ses travaux dans le cadre de son mandat modifié comme suit:
- étudier l'apparition, la distribution, la biologie reproductive et les particularités physiologiques du cténophore, son aptitude à concurrencer la faune pélagique pour son alimentation, et la limitation de sa population par des prédateurs dans son habitat naturel;
- étudier les causes probables des manifestations du cténophore et leur lien avec d'autres facteurs et phénomènes déstabilisants dans la région de la mer Noire;
- étudier l'incidence du cténophore sur la faune pélagique et benthique et ses conséquences pour la pêche;
- établir une stratégie et recommander des mesures pour lutter contre le cténophore et des envahisseurs analogues ailleurs dans le monde, en prenant exemple sur la région de la mer Noire.
- 5.3 Tenant compte de cette instruction, deux membres du Groupe de travail ont été chargés par le PNUE d'élaborer des stratégies possibles avant la seconde réunion du Groupe. Il ont avancé l'idée que si l'on voulait protéger l'écosystème pélagique de la mer Noire contre

toute nouvelle atteinte due au *Mnemiopsis leidyi* et le remettre dans un état productif au point de vue commercial, il fallait mettre en oeuvre une stratégie axée sur la limitation des populations de *Mnemiopsis leidiyi* par la lutte biologique. Leurs analyses ont considérablement facilité les délibérations ultérieures du Groupe de travail.

- 5.4 La seconde réunion du Groupe de travail a eu lieu à Genève du 20 au 24 mars 1995. Plusieurs nouveaux membres provenant de la région sont venus grossir les rangs du Groupe de travail de manière à élargir ses connaissances spécialisées sur l'état du système écologique de la mer Noire et sur la biologie et la répartition du *Mnemiopsis leidyi*. Du coup, beaucoup plus de données factuelles ont été utilisées pour étayer la stratégie préconisée. Lors de la réunion, le Groupe de travail a rédigé son rapport final pour examen et approbation éventuelle par le GESAMP.
- 5.5 Le rapport a été présenté à cette session par MM. P. Wells et Y. Sorokin, Coprésidents du Groupe de travail.
- 5.6 M. Wells a décrit la manière dont le sujet est traité dans le rapport et a précisé que celui-ci portait sur la répartition et la biologie du cténophore, les causes de la pullulation, la détérioration de l'écosystème de la mer Noire, son incidence sur les pêcheries de la mer Noire, les besoins de surveillance et de modélisation et le choix de stratégies de lutte appropriées. Grâce aux efforts et contributions considérables des membres du Groupe de travail, le rapport a pu être amélioré par rapport aux versions précédentes.
- 5.7 M. Sorokin a fait remarqué que les invasions d'espèces exotiques dans les zones côtières et les mers intérieures devenaient monnaie courante et entraînaient une transformation profonde des écosystèmes. Le rapport comprenait une liste d'invasions récentes parmi lesquelles la prolifération du cténophore *Mnemiopsis* dans la mer Noire et les mers voisines était la plus prononcée et avait provoqué les dégradations économiques et écologiques les plus sévères. Dans le détail, le rapport analyse la chronologie de cette invasion, la répartition spatiale du cténophore envahisseur dans la mer Noire, la mer d'Azov et la mer de Marmara, et donne des informations concernant la fluctuation à long terme de sa densité de population (biomasse). Après avoir atteint un niveau maximum en 1988-1990, la population de cténophores dans la mer Noire a régressé, puis est a commencé à s'accroître de nouveau en 1994.
- 5.8 L'invasion de *Mnemiopsis* est en corrélation avec une détérioration profonde de tout l'écosystème pélagique des bassins dans la région de la mer Noire et a même porté atteinte à la faune benthique. Les aspects fondamentaux de cette détérioration et ses répercussions sur la pêche sont traités de façon détaillé dans le rapport, qui fait état d'un manque à gagner important pour les pêcheries et les économies des pays riverains de la mer Noire. Le rapport analyse les causes de cette pullulation de l'envahisseur et conclut qu'elle a été rendu possible par la transformation préalable de l'écosystème de la mer Noire due à l'intervention récente de l'homme.
- 5.9 M. Wells a ensuite exposé comment la stratégie la plus praticable pour éradiquer ou lutter contre l'espèce introduite, en l'occurrence, le cténophore, a été choisie. Le Groupe de travail était d'avis que l'élimination écologique par l'introduction d'espèces ou l'accroissement de leurs effectifs, c'est-à-dire la lutte biologique, était susceptible de donner de bon résultats. Cette stratégie pourrait s'articuler autour de la mise en valeur des pêches locales (création de nouvelles ressources halieutiques, repeuplement des bancs de poissons pélagiques et aménagement d'établissements de mariculture alternative), notamment, par l'accroissement des stocks de chinchards et par l'introduction de prédateurs de vertébrés (poissons) et

d'invertébrés (cténophores). Il a été signalé que la mise en oeuvre du programme de lutte biologique préconisé, y compris la mise en valeur des pêches, était à entreprendre avec précaution et exigeait l'assentiment des Etats riverains de la mer Noire quant à son caractère bénin. Cette stratégie devrait en outre être suivie de la recherche et de la surveillance appropriées qui sont décrites dans le rapport.

- 5.10 Lors de l'examen du rapport, les membres du GESAMP ont soulevé les points suivants:
- L'invasion d'une espèce n'est pas un problème limité à la région de la mer Noire, mais un problème mondial. Non seulement des invasions se sont produites naturellement pendant des millions d'années, mais elles sont devenues fréquentes par suite d'activités humaines. Ces invasions ont souvent entraîné de profondes détériorations des écosystèmes, ayant de lourdes conséquences économiques.
- Selon la recommandation du Groupe de travail, la lutte biologique semble être la stratégie la mieux adaptée pour lutter contre l'introduction du cténophore et pour concourir à la régénération de la mer Noire. Compte tenu des règles générales du droit international et en raison de préoccupations écologiques, le GESAMP a conseillé vivement d'entreprendre avec prudence l'introduction d'espèces exogènes (y compris dans le cadre de la lutte biologique).
- Par ailleurs, le Groupe est d'avis que le rétablissement de la qualité de l'eau pélagique dans la mer Noire grâce à la réduction des apports d'éléments nutritifs et de substances chimiques jouera également un rôle déterminant dans la reconstitution des stocks de poissons qui sont les prédateurs ou rivaux naturels des cténophores. La réduction des pêches, l'empoissonnement, la réhabilitation des habitats sont autant de moyens à employer pour reconstituer ces stocks ichtyologiques.
- Le Groupe estime que la quantité considérable de données dont l'on dispose devrait permettre de procéder à la modélisation de la dynamique du système qui devra englober les relations prédateurs-proies. Cette modélisation ne devrait pas empêcher la prise de mesures correctives.
- Le Groupe conseille vivement de consacrer davantage d'efforts à l'étude suivie de la répartition du cténophore et des conditions du milieu dans lequel il vit.
- Le Groupe recommande que des analyses coûts-avantages soient effectuées pour chacune des stratégies de lutte proposées.
- 5.11 En vue de corriger et d'améliorer le rapport, il a été suggéré (ce n'est pas en ordre prioritaire) : d'effectuer toutes les corrections d'ordre rédactionnel et de changer le titre pour "L'invasion de cténophores *Mnemiopsis leidyi* dans la mer Noire"; de classer les mesures à prendre selon qu'elles doivent être prises immédiatement, à court terme ou à long terme; d'étoffer la section relative à la surveillance; d'y ajouter une photographic adéquate du *M. leidyi*; de s'assurer que tous les moyens de lutte pratiquement envisageables y font l'objet d'un examen; d'y faire mention adéquate de la Convention de Bucarest et de son rôle dans la lutte contre les polluants provenant du système fluvial du Danube; d'omettre les passages sur la cause et les effets qui manquent d'objectivité; d'y mentionner le droit international pertinent relatif aux espèces introduites, notamment dans l'eau de lestage; et d'incorporer un résumé dans le rapport.
- 5.12 Le Groupe a décidé de publier le rapport sous le No 58 de la Collection Rapports et études du GESAMP, qui devra auparavant être mise au point, en y incorporant les

observations formulées par les membres du GESAMP pendant cette réunion, et mis en page d'après le mode de présentation habituel des publications du GESAMP. Le résumé du rapport figure à l'annexe VI.

6. MICROCOUCHE DE LA SURFACE DE LA MER

- 6.1 Le Secrétaire technique pour l'OMM a rappelé que, lors de sa vingt-troisième session en avril 1993, le GESAMP a créé le Groupe de travail No 34 sur la microcouche de la surface de la mer et l'a chargé de rédiger un rapport sur l'état actuel des connaissances de la physique, de la chimie et de la biologie de la microcouche de la surface de la mer, en accordant une attention particulière à son rôle dans la modification de l'environnement à l'échelle du globe et en tant qu'habitat marin. Un projet de rapport, rédigé par le Groupe de travail lors de sa réunion de février 1994, avait été présenté à la vingt-quatrième session du GESAMP qui, au cours d'un long examen approfondi du projet, a fait de nombreuses observations concernant certaines hypothèses, assertions et déductions que contenait le rapport et a suggéré quels éléments supplémentaires devraient être pris en considération. Le Groupe avait décidé qu'un noyau de membres du Groupe No 34 se réunirait pendant l'été 1994 pour compléter et réviser le rapport, en tenant compte des observations du GESAMP (qui se retrouvent dans le No 53 de la Collection Rapports et études du GESAMP), et que le rapport définitif serait présenté au GESAMP en 1995 pour approbation. Le noyau de membres du Groupe s'est réuni à Norwich, Royaume-Uni, du 21 au 24 août 1994 et le rapport révisé a été soumis à la présente session sous la cote GESAMP XXV/6.
- 6.2 Le Président du Groupe de travail, M. R. A. Duce, a fait observer que le noyau de membres du Groupe se trouvait devant la tâche difficile de devoir concilier des arguments et points de vue divergents en ce qui concerne un certain nombre de questions, particulièrement dans le chapitre 3 sur les effets biologiques des modifications chimiques, en s'efforçant d'écarter toute conjecture ne s'appuyant pas sur des preuves scientifiques formelles et sur des données fiables. Il a relevé en outre que le noyau de membres a tenu compte des observations du GESAMP dans la mesure où il les a jugées à propos et que des informations complémentaires (sur le tributylétain dans la couche de la surface de la mer, par exemple) ont permis d'étoffer le rapport. Enfin, il a espéré que le rapport tel que modifié trouvera, par essence, un accueil favorable auprès des membres du GESAMP et de tous les experts ayant participé à son élaboration.
- 6.3 Au cours de l'échange de vues qui a suivi, le Groupe a noté l'intérêt scientifique du rapport et le progrès essentiel qui avait été réalisé en vue de l'améliorer. Cela dit, il a été constaté qu'il fallait encore y apporter des éclaircissements et des corrections. En particulier, le Groupe était d'avis que le résumé ne reflétait pas les tâches qui avaient été confiées au Groupe de travail, l'état actuel des connaissances de la microcouche de la surface de la mer et les conclusions du GESAMP sur cette question. D'autres observations portaient sur les points suivants :
- exagérations quant à l'importance de la microcouche de la surface de la mer dans le chapitre 3 sur les effets biologiques de substances chimiques (sections 3.1 et 3.4);
- clarification de l'usage du mot "biodisponibilité" dans la section 3.7 sur les effets de la contamination chimique;
- clarification en ce qui concerne les effets biologiques sur les espèces dépendantes par opposition aux espèces opportunistes dans la microcouche (dans la section 3.4);

- suppression progressive de l'utilisation du tributylétain sur les navires et embarcations de faible tonnage dans les régions côtières réglementées (section 3.7);
- inconséquences dans les considérations sur les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans la section sur les effets des substances chimiques (section 3.7); et
- insister davantage sur le rôle de la microcouche dans le transport mer-air de matières, particulièrement celles qui sont nocives à la santé humaine (section 2.3).
- 6.4 Le Groupe a décidé de créer un groupe ad hoc chargé de réviser pendant la session le résumé du rapport sur la microcouche de la surface de la mer. Il a aussi été convenu que des corrections mineures, y compris d'ordre rédactionnel, devaient être transmises en cours de session à M. Duce, le Président du Groupe de travail, par les membres du GESAMP, et que le rapport devait être révisé en tenant compte des observations et corrections. Par la suite, le GESAMP a examiné et adopté le résumé révisé (voir l'annexe VII). En outre, le Groupe a décidé de publier le rapport révisé sur la microcouche de la surface de la mer et son rôle dans les modifications de l'environnement à l'échelle du globe sous le No 59 de la Collection Rapports et études du GESAMP, et que les résumés des communications présentées à la réunion du Groupe de travail en 1994 ne devaient pas être annexés au rapport définitif puisque celles-ci seraient intégralement publiées dans un ouvrage séparé.

7. GESTION INTEGREE DES COTES

- 7.1 Dans sa déclaration liminaire sur ce point de l'ordre du jour, le Secrétaire technique pour la FAO de l'Equipe spéciale sur la Gestion intégrée des côtes (GIC), créée par le GESAMP lors de sa vingt-quatrième session, a fait observer que l'Equipe spéciale avait été mise sur pied par les Coprésidents, MM. J. Gray et S. Olson, et qu'elle s'était réunie à Rome du 28 novembre au 2 décembre 1994. A l'issue de cette réunion, des sections du rapport proposé avaient été rédigées. Le résumé du rapport fait l'objet de l'annexe VIII.
- 7.2 Dans la présentation des projets de sections, M. S. Olson a relevé que le GESAMP pouvait éclaircir le débat sur les attributs et le champ des applications de la gestion intégrée des côtes, en étudiant l'expérience acquise dans des pays industrialisés et des pays en développement afin de déterminer les caractéristiques des stratégies employées pour résoudre d'importants problèmes en matière de gestion des côtes qui sont susceptibles de donner de bon résultats. Il a signalé que quatre études de cas répondant aux critères suivants avaient été retenues : intéressaient plusieurs secteurs, étaient en voie d'exécution et étaient représentatifs de divers apports scientifiques. Avec le recul du temps, il est clair que si l'on avait défini un cadre conceptuel pouvant servir de base à l'analyse des études de cas avant que la réunion n'eût eu lieu, les travaux de l'Equipe spéciale auraient été facilités. Le projet qui était soumis au GESAMP représentait un effort visant à poser ces fondements. M. Olson a souligné que ce document n'était pas destiné à un examen formel, mais devait plutôt permettre de faire le point sur l'état d'avancement des travaux.
- 7.3 Au cours de l'examen des projets de sections du rapport, des divergences de vues sont apparues en ce qui concerne l'orientation prise l'Equipe spéciale. Plusieurs membres ont noté avec inquiétude que cette démarche n'accordait pas encore suffisamment d'attention aux rôles de la science. D'autres membres, en revanche, ont estimé que le projet n'était pas sans intérêt et ont relevé qu'il permettait de mettre en évidence les contributions des hommes de sciences naturelles et sociales au processus de gestion intégrée des côtes. Plusieurs observations circonstanciées ont été faites sur la manière d'améliorer le document.

- 7.4 Il est ressorti des échanges de vues qu'il fallait une description claire et concise du processus de GIC sur laquelle pourrait s'appuyer tous les travaux du GESAMP concernant les contributions scientifiques aux projets de GIC.
- 7.5 Le GESAMP a recommandé que, pour la suite de l'étude de la gestion intégrée des côtes, le mandat soit mieux défini. Le GESAMP reconnaît que la GIC ne peut pas être menée à bien sans recourir à la science applicable en la matière. Par conséquent, cette étude a pour objet d'accroître le rôle de la science dans la protection et la gestion des zones côtières, en élaborant des recommandations concises sur les applications de la science en matière de gestion intégrée des côtes.
- 7.6 Le mandat révisé en ce qui concerne cette étude est indiqué ci-après; les points devraient être traités l'un après l'autre :
- donner une description concise de la structure de la GIC qui met en relief son champ d'application et ses objectifs;
- déterminer et évaluer, à partir d'une analyse d'études de cas de GIC, les éléments scientifiques (empruntés aux sciences naturelles et sociales) qui sont essentiels à chaque stade du processus de GIC;
- mettre en lumière les facteurs et les approches qui ont ou facilité ou entravé l'intégration de la science à la GIC.

8. SUJETS DE PREOCCUPATION CONCERNANT L'ETAT DU MILIEU MARIN

Sujets de préoccupation

- 8.1 Depuis la suppression de l'utilisation du tributylétain comme agent antisalissure, les fabricants de peinture ont eu recours à des substituts à base de cuivre. Comme ceux-ci se sont avérés peu efficaces, les fabricants ajoutent des adjuvants supplémentaires dans la composition des peintures, à savoir des herbicides à base de triazine. On a trouvé de fortes concentrations de dérivés de ces substances à plusieurs kilomètres au large des marinas où ils sont utilisés. Ces substances peuvent entraver la croissance des peuplements naturels d'algues et de phytoplancton. Le Groupe a chargé le Groupe de travail sur les risques imputables aux substances nocives transportées par mer d'étudier toutes les données disponibles et de présenter un rapport sur ses conclusions à la vingt-sixième session du GESAMP.
- 8.2 Selon de récentes publications sur des travaux effectués en milieux dulcicoles, tout un éventail de substances (telles que DDT, PCB, dioxines et HAP) agissent comme des oestrogènes sur les poissons, dont les mâles développent des organes femelles. On découvre qu'un grand nombre de substances diverses ont le même effet que des oestrogènes naturels bien qu'elles soient très différentes de ces derniers. On s'inquiète aussi de l'incidence qu'ont ces substances chimiques dites "imitatrices des oestrogènes" chez l'homme où elles ont été associées à une baisse de la production de spermatozoïdes. Le GESAMP estime qu'il s'agit d'un sujet de préoccupation future et préconise que l'on consacre des travaux de recherche à l'étude des effets que pourraient avoir les substances chimiques imitatrices des oestrogènes dans le milieu marin.

Etat du milieu marin

- 8.3 Les institutions participantes ont demandé au Groupe d'examiner la possibilité d'élaborer un rapport sur l'état du milieu marin pour l'an 2000 et ont fait savoir qu'un tel projet, s'il était entrepris, nécessiterait très certainement une conception et une approche nouvelles, ne serait-ce qu'en raison des moyens plus restreints dont elles disposent à présent.
- 8.4 Le Groupe a noté avec satisfaction que le rapport de 1990 intitulé "State of the Marine Environment" (No 39 de la Collection Rapports et études du GESAMP) avait été fort utile lors de la CNUED et autres conférences ayant récemment servi à l'élaboration de politiques et que l'accent était toujours mis sur l'importance fondamentale que l'on attachait à l'examen, à l'évaluation et à la définition périodiques des problèmes et priorités. C'est là que réside la mission principale du GESAMP telle qu'elle est spécifiée dans son mandat.
- 8.5 Le Groupe a souligné qu'il importait de veiller à ce que la communauté internationale dispose d'une analyse actuelle et cohérente de l'état du milieu marin sur laquelle elle puisse s'appuyer pour élaborer les politiques et programmes ayant trait à la protection du milieu marin et à l'utilisation durable des ressources marines et côtières. Le Groupe s'accordait à penser que si le rapport de 1990 pouvait encore être utilisé à cette fin, il ne serait guère utile au-delà de l'an 2000, et qu'il fallait faire le nécessaire pour qu'une nouvelle évaluation puisse être entamée le plus rapidement possible.
- 8.6 Le Groupe est également arrivé à la conclusion qu'il était non seulement nécessaire, mais aussi fort souhaitable que le prochain "Etat du milieu marin" repose sur une nouvelle formule et soit élaboré sous un angle nouveau. En tirant cette conclusion, le Groupe a relevé notamment la nécessité de plus en plus marquée de disposer d'une information mieux centrée sur les priorités, d'approches pluridisciplinaires mieux intégrées et d'évaluations qui cernent les tendances et qui ont généralement un caractère plus prédicatif.
- 8.7 Diverses suggestions ont été faites à propos de la nature et du champ de la nouvelle évaluation, du processus de sélection des principaux sujets et domaines d'intérêt, des éléments (existants, prévus et à définir) nécessaires pour son établissement et l'organisation des travaux du Groupe. En général, le Groupe était enclin à penser qu'il vaudrait mieux s'attacher à élaborer un document de synthèse plutôt qu'un document couvrant de façon exhaustive et détaillée toutes les questions liées au milieu marin et mettre l'accent tout particulièrement sur la description de la situation actuelle et des tendances qui se dégagent dans des domaines principaux comme l'exploitation des ressources, l'aménagement des côtes, la modification des habitats, leur contamination et ses conséquences (c'est-à-dire la pollution).
- 8.8 Le Groupe a admis sans hésiter que les travaux préparatoires différeraient de ceux qui ont conduit à l'élaboration du rapport de 1990. Si la quantité et la qualité des données et renseignements nouveaux qui pourraient être rassemblés restait une question en suspens, il a été relevé que de nouvelles données comparables pourraient être produites à l'aide des "Guidelines for Marine Environmental Assessment" (No 54 de la Collection Rapports et études du GESAMP). Par conséquent, le Groupe a prié instamment les institutions participantes de veiller à ce que ce document soit largement distribué et de faire tout ce qui était possible pour promouvoir la mise en application à l'échelon régional des directives qu'il contient.
- 8.9 L'on s'accordait généralement à penser qu'il faudra faire un effort considérable pour s'assurer la participation, aux niveaux régional et mondial, d'un grand nombre d'organisations et de particuliers au processus. Un moyen d'organiser le travail, a-t'on suggéré, serait de faire appel à des experts régionaux à qui l'on confierait la tâche de rechercher, de rassembler et de

comparer des documents concernant la situation et les aspects du problème entrant en ligne de compte dans leurs régions respectives et de répertorier les informations de sorte que le GESAMP, ou un noyau de ses membres, puisse procéder à leur analyse et en faire la synthèse en fonction des sujets, des thèmes et des critères spécifiés par le GESAMP.

12

8.10 A l'issue de l'échange de vues, les institutions participantes ont informé le Groupe qu'elles examineraient en détail la possibilité d'effectuer une nouvelle évaluation, compte tenu des ressources financières disponibles, de sorte que tous les organismes intéressés, notamment la Commission des Nations Unies pour le développement durable et les organes directeurs du système des Nations Unies, puissent être informés du résultat en temps utile et que des plans puissent être mis sur pied pour examen à la prochaine session du GESAMP.

9. PROGRAMME DES TRAVAUX A VENIR

Le pétrole dans le milieu marin : nouvelles conceptions de navire-citerne

- 9.1 Le Secrétaire administratif/Secrétaire technique par intérim pour l'OMI a présenté le document GESAMP XXV/9 contenant une demande modifiée faite par le Comité de la protection du milieu marin (CPMM) de l'OMI; demande qui, à l'origine, avait été présentée au GESAMP, lors de sa vingt-quatrième session, et qui visait à obtenir son avis sur la gravité du dommage écologique causé par des déversements accidentels provenant de pétroliers de différentes nouvelles conceptions. Il était souligné que les conseils demandés avaient pour objet principal de permettre à l'OMI de déterminer dans quelle mesure les nouvelles conceptions étaient équivalentes au pétrolier double coque, ainsi que de rendre possible l'évaluation des conséquences relatives des différents types d'écoulement sur l'environnement.
- 9.2 Le document GESAMP XXV/9 consiste en une série de quatre questions révisées qui est suivie d'un texte à caractère explicatif. Le Groupe a examiné le document et a constaté que les conditions des incidents hypothétiques n'étaient toujours pas spécifiées et qu'il y avait trop d'inconnues pour qu'un avis scientifique puisse être donné. Les propriétés physiques et biologiques du milieu concerné et la composition exacte des hydrocarbures envisagés sont des données fondamentales qui détermineront les réponses à ces questions. Par conséquent, pour répondre à ces question, il faudrait tenir compte d'un ensemble de spécifications très détaillées de toutes ces variables, présenté sous la forme d'une suite de scénarios. Ces derniers ne pourraient pas être suffisamment détaillés pour refléter la situation globale qui sous-tend implicitement les questions posées par l'OMI. En substance, le risque (c'est à dire le produit de la fréquence des déversements et du dommage potentiel relatif) attribuable à un seul gros déversement en comparaison avec le risque imputable à plusieurs petits déversements, représentant au total le même volume, d'hydrocarbures dont la composition donnée est identique dans les deux cas, dépendra des caractéristiques écologiques du milieu donné dans lequel le déversement, ou les déversements, ont lieu. Il s'ensuit que le GESAMP ne pourrait effectuer qu'une analyse qui serait intrinsèquement incomplète et que les prévisions qui pourraient en être extrapolées seraient trop spécifiques.
- 9.3 Toutefois, le Groupe s'est engagé à prêter son concours à l'OMI en ce qui concerne les principaux éléments scientifiques des comparaisons des conceptions de navire-citerne. Le GESAMP allait donc préconiser d'entamer des discussions avec le Comité de la protection du milieu marin (CPMM) de l'OMI en vue de poser correctement des questions auxquelles il sera possible d'apporter des réponses d'un point de vue scientifique et dont les réponses seront utiles à la comparaison des caractéristiques des conceptions de navire-citerne par rapport à la probabilité de déversement d'hydrocarbures et des conséquences écologiques qui s'ensuivent.

Le pétrole dans le milieu marin : rejets liés aux activités maritimes

9.4 Le Groupe s'est pencher rapidement sur le document GESAMP XXV/9/Add.1, soumis par l'OMI, relatif aux dispositions visant à revoir l'exactitude des estimations des quantités d'hydrocarbures rejetées dans le milieu marin, tout particulièrement par les transports maritimes. Le Groupe a été informé qu'un certain nombre des évaluations seraient faites par correspondance et qu'une équipe spéciale restreinte allait en outre étudier la question. Une réunion de l'équipe spéciale pourrait être organisée concurremment avec d'autres activités de l'OMI en août 1995. Le GESAMP a pris note des renseignements susmentionnés.

Proposition visant à créer un groupe de travail sur la biodiversité

- 9.5 Lors de la vingt-quatrième session du GESAMP qui s'est tenue à New York (21-25 mars 1994), le Secrétaire technique pour le PNUE avait informé les participants que le PNUE souhaitait la création d'un groupe de travail sur la biodiversité marine. A l'issue d'un bref échange de vues, le GESAMP avait décidé d'étudier la question à sa vingt-cinquième session et avait demandé au Secrétaire technique pour le PNUE de rédiger un document de base à cette fin.
- 9.6 Le document de base comprenant :
- le projet de mandat du groupe de travail;
- un programme et un calendrier de travail;
- des suggestions quant au profil des membres;
- l'esquisse de l'éventuel rapport;

a été présenté lors de cette session par le Secrétaire technique pour le PNUE sous la cote GESAMP XXV/9.2 (dont le résumé fait l'objet de l'annexe IX).

- 9.7 Le Groupe a estimé que, compte tenu du mandat proposé, la création d'un groupe de travail tout entier du GESAMP n'était pas opportune pour le moment. Un expert du GESAMP serait à même de faire une étude générale des menaces pour la diversité biologique marine et des recommandations relatives aux mesures pouvant être prises pour mieux protéger, préserver et gérer la diversité biologique.
- 9.8 Le GESAMP a accepté l'offre de M. J. Gray de rédiger un document de 12 à 15 pages, qui serait revu par ses pairs, portant sur la répartition géographique de la biodiversité marine, les régions et/ou les habitats vitaux, les menaces pour la biodiversité marine (y compris l'exploitation des ressources biologiques) et sur les stratégies qui doivent être adoptées pour préserver au mieux la biodiversité marine. Le document sera présenté au GESAMP lors de sa vingt-sixième session. Cette étude générale devrait constituer le document de travail dont le GESAMP a besoin pour établir, à sa prochaine session, l'ordre de priorité de ses travaux à venir sur la biodiversité marine et, en particulier, pour intégrer dans ses travaux des questions ayant trait à la biodiversité. Le Groupe a noté en outre que les institutions participantes prendraient en considération ce sujet lorsqu'elles se pencheraient sur la possibilité d'effectuer une nouvelle évaluation de l'état du milieu marin.

Activités des Groupes de travail prévues pendant l'intersession

9.8 Compte tenu des décisions prises par le Groupe, les travaux prévus pendant l'intersession seront effectués conformément au cadre indiqué ci-après :

1. <u>Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer</u> (Groupe de travail 1)

Organisme pilote:

OMI

Coparrain:

PNUE

Président : P. Wells

Deux réunions du Groupe de travail sont prévues - l'une du 28 août au 1 septembre 1995, l'autre en février 1996.

2. Effets de l'aquiculture côtière sur l'environnement (Groupe de travail 31)

Organisme pilote:

FAO

Coparrains:

PNUE, Unesco-COI, OMS

Président :

R. Gowen

Le Groupe de travail tiendra une réunion en décembre 1995.

3. <u>Apports d'hydrocarbures dans le milieu marin dus à la navigation maritime (Equipe spéciale)</u>

Organisme pilote:

OMI

Président :

P. Wells (uniquement pour la première réunion)

Quatre ou cinq experts se réuniront à la fin août 1995. Les travaux seront entamés par correspondance en vue d'évaluer les sources de renseignements disponibles sur les apports d'hydrocarbures au milieu marin dus à la navigation maritime et d'examiner les méthodes dont l'utilisation permettrait d'obtenir des estimations fiables de ces apports.

4. Gestion intégrée des côtes

Organisme pilote:

FAO

Coparrains:

toutes les institutions participantes du GESAMP

Présidents:

J. Gray et S. Olsen

Quatre ou cinq experts se réuniront pendant l'intersession.

10. QUESTIONS DIVERSES

Définition de la "pollution des mers"

10.1 Le Groupe a examiné la section 1 du document GESAMP XXV/10 qui soulève une question à propos de l'inclusion du mot "énergie" dans la définition de la "pollution" retenue par le GESAMP :

"La pollution est l'introduction par l'homme, directement ou indirectement, dans le milieu marin (estuaires compris), de substances ou d'énergie provoquant des effets nuisibles tels que dommages aux ressources biologiques, risques pour la santé humaine, entraves aux activités maritimes, notamment la pêche, altération de la qualité d'utilisation de l'eau de mer et réduction des agréments."

Plus précisément, la question était de savoir si les mots "ou d'énergie" devait être inclus dans la définition de la pollution figurant dans la Convention de Londres de 1972.

- 10.2 A l'issue d'un échange de vues, le GESAMP a conclu qu'il était souhaitable que les définitions de la pollution adoptées dans des cadres spécifiques, tels que des accords régionaux et mondiaux comme la Convention de Londres, soient tout au moins équivalentes, mais l'idéal, ce serait qu'elles soient identiques. En conséquence, une définition dans le cadre de la Convention de Londres devrait correspondre, voire, et c'est la solution idéale, être identique à la définition énoncée dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de même qu'à la définition de longue date du GESAMP.
- 10.3 A l'origine, le GESAMP avait inclus le mot "énergie" dans sa définition essentiellement afin de tenir compte de l'effet potentiel des rejets d'énergie thermique dans le milieu marin et, accessoirement, des effets de l'énergie dégagée par des substances radioactives. Puisqu'en vertu de la Convention de Londres, il est désormais interdit de rejeter de telles substances à la mer et, qu'aux termes actuels de la Convention, il est peu probable que de l'énergie thermique soit évacuée en mer, l'incorporation des mots "ou d'énergie" dans la définition de la pollution dans le cadre de la Convention n'est probablement pas essentielle et n'a guère d'intérêt pratique. Néanmoins, le GESAMP recommande que ces mots soient inclus dans la définition de la pollution figurant dans la Convention de Londres dans un souci de cohérence avec les définitions analogues contenues dans d'autres accords internationaux, notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Emploi de l'expression "pollution grave"

- 10.4 La seconde section du document GESAMP XXV/10, contenant des renseignements relatifs à la définition de l'expression "pollution grave" posait, aux yeux du Groupe, un problème d'une plus grande complication. Le GESAMP a noté que le Sous-comité de l'application des instruments par l'Etat du pavillon (FIS) de l'OMI envisageait de mettre sur pied une banque de données sur les accidents de navigation qui permettrait, entre autres, de classer les accidents en fonction de la gravité des effets sur l'environnement qu'ils entraînent. Dans cette optique, le Sous-comité avait suggéré que le critère de la "pollution grave" serait une pollution qui produit un "effet nuisible majeur" sur l'environnement.
- 10.5 Au préalable, des discussions au sein du Comité de la protection du milieu marin (CPMM) de l'OMI avaient permis de fixer certains paramètres biologiques dont il faudrait tenir compte dans toute définition d'un "effet nuisible majeur". Toutefois, le Comité ne s'était pas prononcé sur la structure et le champ d'application de l'expression "pollution grave" et avait demandé au GESAMP un avis scientifique sur la question.
- 10.6 A l'issue d'un échange de vues sur cette question, le Groupe a conclu qu'on ne saurait définir des seuils de pollution marine sans faire une large place à la subjectivité. Néanmoins, l'on s'accordait à penser qu'il devrait être possible, en principe, d'identifier, de classifier et/ou de classer par ordre d'importance les principaux facteurs (et les combinaisons de ceux-ci) qui influent sur la nature et l'ampleur des répercussions sur l'environnement des accidents de navigation. Le Groupe partageait l'opinion que, pour les besoins d'une définition de l'expression "effet nuisible majeur", l'importance et l'emplacement d'un déversement ne constitueraient pas une base suffisante pour déterminer la gravité des incidences sur l'environnement. Le Groupe estimait que les rouages d'un mécanisme d'évaluation de la pollution devraient fonctionner de manière à ce qu'une décision puisse être prise dans un court laps de temps. A cet égard, le Groupe, ayant examiné sommairement une liste de critères établie par le CPMM, a relevé que certains de ces éléments d'appréciation pourraient

être pris en considération non pas en l'espace de quelques heures ou jours, mais seulement après des années. En outre, la liste des facteurs envisagés jusqu'ici par le CPMM présentait de sérieuses lacunes.

10.7 Il est convenu que le GESAMP prêterait son concours à l'OMI pour mettre au point des critères scientifiques permettant de définir l'expression "pollution grave" pour les besoins de la banque de données envisagée par le Sous-comité FIS. Comme il s'agissait d'un sujet spécialisé qui nécessitait un examen détaillé, il ne pouvait pas être traité de façon satisfaisante dans le cadre de cette réunion. La tâche pouvait être confiée à une équipe spéciale restreinte (2-4 experts), oeuvrant essentiellement par correspondance mais qui aurait la possibilité de se réunir pendant un jour ou deux. Cependant, comme certains aspects des travaux devaient être clarifiés, il était recommandé qu'un ou deux membres du GESAMP rencontrent les représentants compétents du CPMM de l'OMI afin de fixer d'un commun accord des objectifs spécifiques et de s'entendre sur l'organisation des travaux. L'équipe spéciale allait rédiger un rapport concis pour examen par le GESAMP.

Insertion de résumés dans les publications du GESAMP

10.8 Il a été constaté que le Groupe de travail sur les effets de l'aquiculture côtière sur l'environnement avait établi un résumé analytique et des mots-clés pour son rapport; aussi il a été décidé que tous les rapports et études techniques du GESAMP devraient comprendre un résumé ainsi que des mots-clés afin de faciliter la recherche bibliographique par l'intermédiaire de banques de données.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

11.1 Le Groupe a noté que sa vingt-sixième session sera accueillie par l'Unesco-COI, à Paris, du 25 mars au 29 mars 1996.

12. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

12.1 Le Groupe a réélu à l'unanimité M. O. Osibanjo président et Mme H. Yap vice-présidente pour la prochaine intersession et pour sa vingt-sixième session.

13. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT SUR LA VINGT-CINQUIEME SESSION

- 13.1 Le GESAMP a examiné le rapport de sa vingt-cinquième session le dernier jour de cette session et l'a approuvé. Ce rapport comprend, aux annexes IV à IX, des résumés des rapports et des documents élaborés par des groupes de travail et des institutions. Ces textes sont présentés pour information et n'ont pas été examinés par le Groupe aux fins d'approbation.
- 13.2 Le Président a prononcé la clôture de la vingt-cinquième session du GESAMP le 28 avril 1995 à 12 h 15.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
- 2. Rapport du Secrétaire administratif
- 3. Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer
- 4. Effets de l'aquiculture côtière sur l'environnement
- 5. Envahisseurs inopportuns et problème du cténophore *Mnemiopsis leidyi* dans la mer Noire
- 6. Microcouche de la surface de la mer
- 7. Gestion intégrée des côtes
- 8. Sujets de préoccupation concernant l'état du milieu marin
- 9. Programme des travaux à venir
- 10. Questions diverses
- 11. Date et lieu de la prochaine session
- 12. Election du président et du vice-président
- 13. Examen et approbation du rapport de la vingt-cinquième session

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

GESAMP XXV/1	Secrétaire administratif	Ordre du jour
GESAMP XXV/3	OMI	Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer
GESAMP XXV/4	FAO	Surveillance des effets écologiques des déchets de l'aquiculture côtière
GESAMP XXV/5	PNUE	Envahisseurs inopportuns et problème du cténophore <i>Mnemiopsis leidyi</i> dans la mer Noire
GESAMP XXV/6	OMM	La microcouche de la surface de la mer et son rôle dans les modifications de l'environnement à l'échelle du globe
GESAMP XXV/7	FAO	Rapport de l'Equipe spéciale sur la gestion intégrée des zones côtières
GESAMP XXV/9 `	OMI	Le pétrole dans le milieu marin : nouvelles conceptions de navire-citerne
GESAMP XXV/9/Add.1	OMI	Le pétrole dans le milieu marin : rejet liés aux activités maritimes
GESAMP XXV/9/2	PNUE	Menaces pour la diversité biologique marine et leurs conséquences
GESAMP XXV/10	OMI	Définitions des expressions "pollution des mers" et "pollution graves" requises pour la mise en application des règles concernant la prévention de la pollution liée aux activités maritimes
GESAMP XXV/Inf. 1	Secrétariat	Liste des participants
GESAMP XXV/Inf. 2	Secrétariat	Liste des documents
GESAMP XXV/Inf. 3	J. Gray	Questions préoccupant le GESAMP

Annexe III

LISTE DES PARTICIPANTS

A. MEMBRES

Nik M.R. Abdullah Département d'économie des ressources naturelles

Faculté d'économie et de gestion Université Pertanian Malaysia

43400 UPM Serdang, Selangor Darul Ehsan

Malaisie

Téléphone: (60-3) 948 6101-10

Télécopie: (60-3) 948 3745, 948 6188 (direct)

J. Michael Bewer

Bedford Institute of Oceanography

P.O. Box 1006 Dartmouth, N.S Canada B2Y 4A2

Téléphone : (1-902) 426 2371 Télécopie : (1-902) 426 6695

Messagerie: m-bewersc@bionet.bio.dfo.ca

Richard G.V. Boelens

Forbairt

Shannon Town Centre

Co. Clare Irelande

Téléphone : (353-61) 361 499 Télécopie : (353-61) 361 979

Robert Duce

Texas A & M University

College of Geosciences and Maritime Sudies

Room 204, O & M Building

College Station, Texas 77843-3148

Etats-Unis

Téléphone: (1-409) 845 3651 Télécopie: (1-409) 845 0056 Messagerie: rduce@ocean.tamu.edu

Danny L. Elder¹

Champs Courtet

CH-1261 Marchissy, Vaud

Suisse

Téléphone: (41-22)368 1778 Télécopie: (41-22) 368 1778

¹Participation à temps partiel

M. Kh. El-Sayed

Département d'Océanographie

Faculté des Sciences Université d'Alexandrie

Moharrem Bey Alexandrie Egypte

Téléphone : (20-3) 545 2723 Télécopie : (20-3) 483 7221 Télex : 54467 UNIVY UN

Radovan Fuchs

Département d'écotoxicologie et de toxicologie

expérimentales

Institut de recherche médicale et de médecine du travail

Université de Zagreb HR-41000 Zagreb

Croatie

Téléphone: (385-41) 461 429, 461 173

Télécopie: (385-41) 461 469

Richard J. Gowen

Agricultural and Environmental Science Division

Department of Agriculture (NI)

Newforge Lane Belfast BT9 5PX Royaume-Uni

Téléphone: (44-1232)661 166 Télécopie: (44-1232) 382 244

Messagerie: gccc6222@vax1.agriculture.

queens-belfast.ac.uk

John S. Gray

Département de biologie marine

Université d'Oslo C.P. 1064, Blindern N-0316 Oslo 3

Norvège

Téléphone: (47-22) 854 510 Télécopie: (47-22) 854 438 Messagerie: j.s.gray@bio.uio.no

Paul A. Gurbutt

Ministry of Agriculture, Fisheries and Food

directorate of Fisheries Research

Fisheries Laboratory Pakefield Road

Lowestoft, Suffolk NR33 OHT

Royaume-Uni

Téléphone : (44-1502) 524 268 Télécopie : (44-1502) 513 865

Messagerie: p.a.gurbutt@dfr.maff.gov.uk

Keith Hunter

University of Otago

Department of Chemistry

Box 56 Dunedin

Nouvelle Zélande

Téléphone: (64-3) 479 7917 Télécopie: (64-3) 479 7906

Messagerie: khunter@alkali.otago.ac.nz

Stephen B. Olsen

Coastal Resouces Center University of Thode Island

Bay Campus

Narragansett, RI 02882

Etats-Unis

Téléphone : (1-401) 792 6224 Télécopie : (1-401) 789 4670

Messagerie: olsenuri@gsosun1.gso.uri.edu

Ong Jin Eong

Centre d'études marines et côtières

Universiti Sains Malaysia

11800 Penang

Malaisie

Téléphone: (60-4) 657 888 Poste 3511/2103,

656 3672

Télécopie: (60-4) 657 2960,656 5125

Télex : MA 40254

Oladele Osibanjo

Department of Chemistry

University of Ibadan

Ibadan Nigeria

Téléphone : (234-22) 810 21 98, (234-1) 497 1236 télécopie : (234-22) 493 8273, (234-2) 810 3043

Télex : 31128 campus NG

Velimir Pravdic

Institut Rudjer Boskovic

Centre d'études marines

C.P. 1016 Bijenicka 54 HR-41001 Zagreb

Croatie

Téléphone: (385-41) 425 384 Télécopie: (385-41) 425 497 Messagerie: pravdic@olimp.irb.hr Yuri Sorokin

Laboratoire du microplancton

Département du Sud Institut d'océanographie

Académie des sciences de Russie

Gelendzhik 7

Krashodar District 35470

Russie

Téléphone : (7-95) 86 141 23261 Télécopie : (7-91) 86141 23189 Télex : 279124 GEO SU ou

411968 OCEAN SU (Moscou)

Peter G. Wells

Environmental Conservation Branch

Environment Canada

Bedford Institute of Oceanography

P.O. Box 1006

Dartmouth, Nova Scotia

Canada B2Y 4A2

Téléphone: (1-902) 426 1426 Télécopie: (1-902) 426 7209 Messagerie: pwe-ks-@ac.dal.ca

Herbert L. Windom

Skidaway Institute of Oceanography

10 Ocean Science Circle Savannah, Georgia 31411

Etats-Unis

Téléphone : (1-912) 598 2490 Télécopie : (1-912) 598 23 10 Télex : 747530 HERB UC

Messagerie: herb@skio.peachnet.edu

Helen Yao

Marine Science Institute University of the Philippines Diliman, Quezon City 1101

Philippines

Téléphone: (63-2) 982 471 à 79, Poste: 7426 Télécopie: (63-2) 924 3735, 924 7678 (direct)

Messagerie: hty@msi.upd.edu.ph

B. SECRETARIAT

Organisation maritime internationale (OMI)

Oleg Khalimonov

Secrétaire administratif du GESAMP et

Secrétaire technique par intérim du GESAMP pour l'OMI

4, Albert Embankment Londres SE1 7SR Royaume-Uni

Téléphone : (44-171) 7357 611 Télécopie : (44-171) 5873 210 Télex : 23588 IMO LON G

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Heiner Naeve

Secrétaire technique du GESAMP pour la FAO

Division des ressources halieutiques

Via delle Terme di Caracalla

I-00100 Rome

Italie

Téléphone : (39-6) 5225 6442 Télécopie : (39-6) 5225 30 20 Télex : 610181 FAO I

Messagerie: heiner.naeve@fao.org

Uwe Barg

Secrétaire technique du Groupe de travail No 31

Division des ressources halieutiques

Via delle Terme di Caracalla

I-00100 Rome

Italie

Téléphone : (39-6)5225 3454 Télécopie : (39-6) 5225 3020

Téléex610181 FAO I

Messagerie: uwe.barg@fao.org

John F. Caddy

Chef du Service des ressources marines Division des ressources halieutiques

Via delle Terme di Caracalla

I-00100 Rome

Italie

Téléphone: (39-6) 5225 6097 Télécopie: (39-6) 5225 3020 Télex: 610181 FAO I Messagerie: john.caddy@fao.org David Insull

Secrétaire technique de l'Equipe spéciale sur la GIZC Division des politiques et de la planification de la pêche

Via delle Terme di Caracalla

I-00100 Rome

Italie

Téléphone: (39-6) 5225 6394 Télécopie: (39-6) 5225 6500 Télex: 610181 FAO I Messagerie: david.insull@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture -Commission océanographique intergouvernementale (Unesco-COI)

Haiquing Li

Secrétaire technique par intérim du GESAMP pour

l'Unesco-COI

Commission océangraphique intergouvernementale

7, place de Fontenoy

F-75700 Paris

France

Téléphone : (33-1) 4568 3994 Télécopie : (33-1) 4056 9316 Télex : 042 27602 Unesco F

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Alexander Soudine

Secrétaire technique du GESAMP pour l'OMM

C.P. 2300

CH-1211 Genève 2

Suisse

Téléphone: (41-22) 730 8111 ou 730 8420

Télécopie : (41-22) 740 0984 Télex : 414199 OMM CH

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Eric Giroult

Secrétaire technique du GESAMP pour l'OMS

20, avenue Appia CH-1211 Genève 27

Suisse

Téléphone : (41-22) 791 3761 Télécopie : (41-22) 791 0746

Peter Weigert

Spécialiste de la salubrité des aliments

Centre européen de l'OMS pour l'environnement et la

santé

Via Vincenzo Bona 67

I-00156 Rome

Italie

Téléphone: (39-6) 411 6640

Télécopie: 411 6649

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Kirsti-Liisa Sjoeblom² Secrétaire technique du GESAMP pour l'AIEA

C.P. 100 A-1400 Vienne Autriche

Téléphone : (43-1) 2060 22667 Télécopie : (43-1) 20607

Messagerie: sjoeblom@nepol.iaea.or.at

Organisation des Nations Unies (ONU)

Gwenda Matthews Secrétaire technique du GESAMP pour l'ONU

Division des affaires océaniques et du droit de la mer

Organisation des Nations Unis

2, UN Plaza Bureau DC2-0420 New York, N.Y. 10017

Etats-Unis

Téléphone : (1-212) 963 3977 Télécopie : (1-212) 963 5847 Télex : 023 62450 UNATIONS

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Ivan Zrajevskij Secrétaire technique du GESAMP pour le PNUE

Bureau régional du PNUE pour l'Europe

15, chemin des Anémones CH-1219 Châtelaine - Genève

Suisse

Téléphone: (41-22 979 9111. 979 91589/9 (direct)

Télécopie: (41-22) 979 9024 ou 979 34 20

Télex : 415465 UNF CH

C. OBSERVATEURS

Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM)

J. Michael Bewers Bedford Institute of Oceanography

P.O. Box 1006 Dartmouth, N.S. Canada B2Y 4A2

Téléphone : (1-902) 426 2371 Télécopie : (1-902) 426 6695

Messagerie: m-bewers@bionet.bio.dfo.ca

.

²Empêchée

UICN - Alliance mondiale pour la nature

Graeme Kelleherj Coordonnateur

Programme de conservation des zones marines et

côtières

UICN - Alliance mondiale pour la nature

Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland

Suisse

Téléphone : (41-22) 999 0273 Télécopie : (41-22) 999 00 25 Messagerie : grk@hq.iucn.ch

Annexe IV

EVALUATION DES RISQUES IMPUTABLES AUX SUBSTANCES NOCIVES TRANSPORTEES PAR MER

Résumé du rapport de la trentième session du Groupe de travail (Groupe de travail No 1)

- 1. Le Groupe de travail a tenu sa trentième session au Siège de l'OMI, à Londres, du 27 février au 3 mars 1995 sous la présidence de M. P.G. Wells.
- 2. Le Groupe de travail a évalué plusieurs produits qui avaient été classés par catégories, à titre provisoire, aux fins de leur transport en vertu d'accords tripartites (entre les administrations compétentes des Etats exportateurs, importateurs et du pavillon) jusqu'à fin décembre 1995 et en attendant qu'une évaluation des dangers permettant leur catégorisation définitive n'ait été effectuée par le GESAMP.
- 3. En outre, un certain nombre de profils des dangers établis par le Groupe de travail ont été revus en tenant compte de questions formulées par les industries chimiques, qui, dans certains cas, étaient accompagnées de données d'essai supplémentaires et d'autres renseignements pertinents. Toutes les substances examinées par le Groupe de travail, ainsi que leurs profils des dangers figurent à l'annexe 3 du rapport.
- 4. Le Groupe de travail a pris note des faits récents au sein de l'OMI (EHS 30/11, section 3) et d'autres instances (EHS 30/11, section 7) qui ont conduit l'OMI à demander que les principes d'évaluation des dangers, qui avaient été élaborés en 1972 par un groupe mixte d'experts OMI/GESAMP, soient revus.
- 5. Le Groupe de travail a examiné des critères et des facteurs supplémentaires qu'il a été proposé d'incorporer aux principes d'évaluation lors de leur révision. S'il y a eu un large accord sur l'applicabilité et la pertinence de la plupart des nouveaux paramètres proposés, on n'est parvenu à aucune conclusion en ce qui concerne la pertinence des données relatives à la biodégradation des substances chimiques déversées dans le milieu marin. Il y avait aussi des doutes quant à la valeur des informations relatives à la toxicité chronique prises en compte pour le classement des substances chimiques transportées par mer en fonction des dangers qu'elles présentent, conformément à la demande de l'OMI. Le Groupe de travail a recommandé que le groupe d'experts OMI/GESAMP proposé par l'OMI soit créé.
- 6. Le rapport de la trentième session du Groupe de travail sera distribué sous la forme d'une circulaire du Sous-comité des produits chimiques en vrac de l'OMI (BCH/Circ.). Il peut être obtenu sur demande adressée à l'OMI.

Mandat

Examiner et évaluer les données disponibles, et fournir tout autre conseil qui pourrait être demandé, en particulier par l'OMI, en vue de l'évaluation des risques que présentent pour l'environnement les substances nocives transportées par mer conformément aux principes approuvés à cette fin par le GESAMP.

Membres du Groupe de travail

P.G. Wells (Président)

Environmental Conservation Branch

Environment Canada

Bedford Institute of Oceanography P.O. Box

1006

Dartmouth, Nouvelle Ecosse

Canada B2Y 4A2

Téléphone: (1-902) 426 1426 Télécopie: (1-902) 426 7209

B. Ballantyne

Union Carbide Corporation (P-2)

39 Old Ridgebury Road

Dansbury, Connecticut 06817

Etats-Unis

Téléphone: (1-203) 794 5220 Télécopie: (1-203) 794 5275

T. Bowmer

Institut TNO des sciences de l'environnement Université de Trondheim

Schoemakerstraat 97

C.P. 6011

NL-2600 JA Delft

Pays-Bas

Téléphone: (31-15) 696 252 Télécopie: (31-15) 616 812

T. Höfer

Bundesgesunheitsamt

Max-von-Pettenkofer-Institut

Postfach 330013 Thielallee 88-92 D-14195 Berlin 33

Allemagne

Téléphone: (49-30) 8308 2267 Télécopie: (49-30) 8308 2685

P. Howgate

3 Kirk Brae

Aberdeen AB1 9SR

Royaume- Uni

Téléphone: (44-1224) 867713 Télécopie: (44-1224) 582561

M. R. Kantin CEDRE

Pointe du diable Boîte Postale 72 F-29280 Plouzane

France

Téléphone: (33-984) 91266 Télécopie: (33-984) 96446

M. Morrissette

Comdt. U.S. Coast Guard (MTH-1)

2100 Second Street, SW Washington, D.C. 20593

Etats-Unis

Téléphone: (1-202) 267 0081 Télécopie: (1-202) 267 4816

M. T. Syversen

Département de pharmacologie et de

toxicologie

Medisinsk Technisk Senter

N.7005 Trondheim

Norvège

Téléphone: (47-73) 59 88 48 Télécopie: (47-73) 59 86 55

M. Wakabayashi

Institut de Tokyo métropolitain de recherche pour la protection de l'environnement

7-5 Shinsuna 1-Chome Koto-ku

Tokyo 136

Japon

Téléphone: (81-33) 699 1331, Poste 350

Télécopie: (81-33) 699 1345

Observateurs

M. Fitzgerald

des formalités

Division de la sécurité maritime

Organisation maritime internationale

4 Albert Embankment

Londres SE1 7SR

Royaume-Uni

Téléphone: (44-171) 735 7611 Télécopie: (44-171) 587 3210 S. Micallef

Section des cargaisons et de la simplification OMI/PNUE - Centre régional méditerranéen

pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

Manoel Island

Malte

Téléphone (356) 337 297

Télécopie : (356) 339 951

Secrétariat

M. Nauke

Organisation maritime internationale

4 Albert Embankment

Londres SE1 7SR

Royaume-Uni

Téléphone: (44-171) 587 3118 Télécopie: (44-171) 587 3210

N.M. Soutar

119 Etchingham Park Road

Londres N3 2EE Royaume Uni

Téléphone: (44-181) 346 6808

Annexe V

SURVEILLANCE DES EFFETS ECOLOGIQUES DES DECHETS D'AQUICULTURE COTIERE

Résumé du Rapport du Groupe de travail sur les effets de l'aquiculture côtière sur l'environnement

(Groupe de travail No 31)

- 1. L'aménagement et l'exploitation de centres d'aquiculture côtière peut entraîner dans certain cas des modifications peu souhaitables du milieu, comme l'enrichissement d'écosystèmes aquatiques en matières organiques, la destruction d'habitats et des interactions entre organismes d'élevage et organismes sauvages. En vue d'éviter des modifications inacceptables du milieu, il est recommander de formuler et de mettre en oeuvre un "plan de gestion" permettant de réglementer l'aménagement et d'évaluer les effets écologiques potentiels, avant qu'une autorisation d'aménager ne soit donnée. Dans le cadre de tels plans, une étude d'impact sur l'environnement devrait être réalisée afin de prévoir les effets potentiels, et la surveillance (lorsque la production a commencé) devrait s'effectuer en vue de déceler les incidences sur le milieu et d'en évaluer l'importance. La surveillance devrait donc être considérée comme une partie intégrante du processus réglementaire qui garantit que les modifications écologiques liées à l'aménagement ne dépassent pas des limites acceptables prédéterminées. Les programmes de surveillance peuvent aussi servir à recueillir des informations sur lesquelles pourraient se fonder les décisions permettant une extension de l'activité ou de l'aménagement si les mesures révélaient que les modifications écologiques observées étaient inférieures aux limites admissibles.
- 2. Si l'on veut que la surveillance soit un mécanisme réglementaire utile, il faut faire une enquête initiale avant l'aménagement et cette enquête devrait être une composante de l'étude d'impact sur l'environnement. L'objet de l'enquête est d'acquérir des renseignements qui puissent aider à formuler un programme de surveillance approprié et d'obtenir des données de référence par rapport auxquelles les modifications du milieu naturel causées par le centre d'aquiculture puissent être mesurées. Afin d'utiliser au mieux les ressources, les autorités chargées de la réglementation devraient faire en sorte que le niveau de surveillance (nombre de variables et fréquence de la surveillance) soit proportionné à l'importance de l'exploitation et à la sensibilité de la masse d'eau réceptrice. D'autres éléments des programmes de surveillance auxquels il faut apporter une attention toute particulière sont: le choix des stations d'observation, la normalisation des procédures d'échantillonnage et d'analyse, l'analyse et l'interprétation des données. Etant donné que tout programme de surveillance devrait être proportionné à la taille, au type et à l'emplacement de centre d'aquiculture côtière, il est hors de question de recommander un seul et unique programme de surveillance normalisé. Cela dit, le rapport examine un ensemble de variables couramment utilisées dans la surveillance et évalue leur intérêt pour l'interprétation des modifications résultants de rejets de déchets d'origine aquicole. Pour illustrer la façon dont des programmes de surveillance particuliers pourraient être établis, le rapport donne cinq exemples de scénarios.
- 3. Le rapport recommande d'envisager le développement de l'aquiculture côtière sous l'angle de la capacité du milieu car une telle approche permet d'éviter les problèmes liés au recours à la surveillance de chaque activité en particulier. La surveillance devrait en outre s'articuler autour d'objectifs et de normes de qualité de l'environnement. Actuellement, cette manière de procéder est rarement adoptée et il n'existe que peu de normes de qualité de l'environnement qui soient scientifiquement fondées en ce qui concerne les effets biologiques

des déchets aquicoles. La définition de la capacité de chaque masse d'eau et la fixation de normes appropriées pour chaque masse d'eau posent des problèmes dont la société ne s'est pas encore occupée de manière adéquate.

Mandat

Lors de sa vingt-troisième session, le GESAMP a recommandé que les tâches ci-après soient confiées au Groupe de travail No 31 :

- 1. Etablir, sur des bases scientifiques, les besoins et procédures de surveillance des polluants d'origine aquicole en vue de l'évaluation de la capacité du milieu des sites d'aquiculture côtière existants et programmés.
- 2. Faire des études et des recommandations en vue d'éviter les risques que comporte l'emploi de substances chimiques en aquiculture côtière.
- 3. Examiner les concepts et expériences relatifs à l'intégration de l'aquiculture dans les plans de gestion des zones côtières.

Membres du Groupe de travail

R. Gowen (Président)

Agricultural and Environmental Science

Division

Department of Agriculture NI

Newforge Lane Belfast BT9 5PX Royuame-Uni

Téléphone : (44-1232) 661 166 Télécopie : (44-1232) 382 244

Messagerie: gccc6222@vax1.agriculture.

queens-belfast.ac.uk

F. Henderson

Via Taspi 46 I-00125 Rome

Italie

Téléphone: (39-6) 5235 8808

Télécopie: (39-6) 5235 8808

H. Rosenthal

Institut des sciences de la mer

Département de la biologie des pêches

Düsternbrooker Weg 20

D-24105 Kiel

Allemagne

Téléphone (49-431) 597 3916

Télécopie: (49-431) 565 876

D. Weston

University of California, Berkeley

Environmental Engineering and Health

Sciences Laboratory

1301 South 46th Street

Richemond field Station - Bldg 112

Richmond, CA 94804-4603

Etats-Unis

Téléphone: (1-510) 231 9521 Télécopie: (1-510) 231 9500

Messagerie: dweston@uclink-berkeley.edu

G.S. Jacinto
Marine Science Institute
College of Science
University of the Philippines
U.P.P.O Box 1
Diliman, Quezon City
Philippines

Téléphone: (63-2) 976 061, Poste 7448

Télécopie: (63-2) 92 3735

Mesagerie; msiupd@phil.gn.apc.org

Secrétariat

Uwe Barg
Division des ressources halieutiques
et de l'environnement
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
I-00100 Rome
Italie

Téléphone: (39-6) 522 53454 Télécopie: (39-6) 522 53020 Messagerie: uwe.barg@fao.org

Annexe VI

L'INVASION DE CTENOPHORES MNEMIOPSIS LEIDYI DANS LA MER NOIRE

Résumé, No 58 de la Collection Rapports et études du GESAMP

(Groupe de travail No 35)

- 1. Le cténophore, *Mnemiopsis leidyi*, a été observé pour la première fois dans la mer Noire en 1982 et il a été fort probablement introduit dans ce milieu par le biais d'eau de lestage. L'espèce est endémique sur la côte est des Amériques, où elle se trouve normalement près des rivages des baies et des estuaires.
- 2. En 1988, les populations de *M. leidyi* se sont accrues massivement dans la Mer noire, tout d'abord dans les baies, les golfes et les eaux côtières. L'espèce s'est ensuite propagée dans la mer Noire toute entière, atteignant une biomasse de 1,5 kg⁻², soit un poids humide total de 10⁹ t. En 1991, la biomasse a chutée à 300-800 g m⁻² et il semble qu'elle s'est ensuite stabilisée à ce niveau, toutefois, les chiffres ont augmenté sensiblement en 1994!
- 3. Le M. leidyi a gagné la mer voisine d'Azov en 1988 où sa biomasse était estimée en 1993 à 20 x 10⁶ t. En octobre 1992, il a également proliféré dans la mer de Marmara, qui reçoit des eaux de surface en provenance de la mer Noire. On a aussi signalé sa présence dans certaines zones côtières de la Méditerranée orientale. Comme la salinité en haute mer dans la Méditerranée est beaucoup plus élevée que dans la mer Noire et la mer de Marmara, l'on ne s'attend pas à des pullulations dans les zones de pleine eau, mais elles seraient possibles dans des bassins côtiers.
- 4. Les pullulations de *M. leidyi* en 1988-1989 sont en corrélation avec un appauvrissement inquiétant des pêches de petits poissons pélagiques et de chinchards dans la mer Noire et la mer d'Azov. Par exemple, les prises des Etats de l'ex-URSS, qui s'élevaient à 250 000 t avant la pullulation, n'atteignent actuellement que 30 000 t. On a aussi constaté des baisses des quantités de gros poissons prédateurs, comme la bonite, le poisson bleu et le turbot. Depuis 1970, la qualité de la mer Noire s'est sensiblement dégradée en raison d'une concentration accrue de nutriments et de matières organiques, de la pollution chimique, ainsi que des modifications profondes des bassins des fleuves qui se déversent dans la mer Noire. L'invasion de *M. leidyi* s'est produite alors que le stock de zooplancton était élevé et que les stocks de poissons herbivores étaient bas. Par conséquent, on pense que la pullulation a été favorisée par d'importants apports de nutriments, une biomasse de zooplancton élevée et une exploitation importante ou accrue des ressources halieutiques.
- 5. Les stratégies de lutte contre le *M. leidyi*, lutte biologique, lutte mécanique, lutte chimique et génie génétique, font l'objet d'une évaluation. Il faudrait surveiller et étudier les invasions futures de *M. leidyi* dans des milieux sensibles autres que la mer Noire.
- 6. La lutte biologique est recommandée comme étant la stratégie la plus appropriée en vue de la régénération de la mer Noire. Les travaux à venir devraient donc porter sur les conséquences économiques de cette solution. Afin de s'assurer de la viabilité du programme préconisé, les coûts qu'engendraient la lutte biologique ainsi que ses retombées économiques escomptées devraient être estimés tant sur le court terme que sur le long terme.

Mandat

- 1. Etudier l'apparition, la distribution, la biologie reproductive et les particularités physiologiques du cténophore, son aptitude à concurrencer la faune pélagique pour son alimentation, et la limitation de sa population par des prédateurs dans son habitat naturel.
- 2. Etudier les causes probables des manifestations du cténophore et leur lien avec d'autres facteurs et phénomènes déstabilisants dans la région de la mer Noire.
- 3. Etudier l'incidence du cténophore sur la faune pélagique et benthique et ses conséquences pour la pêche.
- 4. Etablir une stratégie et recommander des mesures pour lutter contre le cténophore et des envahisseurs analogues ailleurs dans le monde, en prenant exemple sur la région de la mer Noire.

Membres du Groupe de travail

James T. Carlton

Director, Marine Studies Programme Williams College, Mystic Seaport 75 Greenmanville Avenue Mystic, Connecticut 06355

Etats-Unis

Téléphone: (203) 572 5359 Télécopie: (203) 572 5329

Messagerie: james.t.carlton@williams-edu

Richard Harbison Senior Scientist

Woods Hole Oceanographic Institute

Red Field Building Woods Hole MA 02543

Etat-Unis

Téléphone: (508) 548 1400 Télécopie: (508) 457 2169 Messagerie: gharbison@whoi.edu

Ahmet Kideys

Université technique du Moyen-Orient Institut des sciences de la mer

Erdemli 33731

C.P. 28 Içel Turquie

Téléphone : (90-324)521 3434 Télécopie : (90-324) 521 2327

Messagerie: kideys@deniz.ims.metu.edu.tr

Asen Konsulo Sous-directeur

Institut d'océanologie

C.P. 152 9000 Varna Bulgarie

Téléphone: (359-52) 776 698, 831 876

Télécopie : (359-52) 774 256 Télex : 77237 BAN.IO.BG

Erkki Leppakoski

Département de biologie Université Abo Akademi

FIN-BioCity SF-20520 Turku

Fnlande

Téléphone: (358-212)654 355 Télécopie: (358-212)657 748 Messagerie: eleppakoski@abo.fi

Vladimir Mamaev

Fonctionnaire de l'information

Unité de coordination du Programme

de la mer Noire

Yesilkoy-Halkali Asfalti nr. 9, lorya

Istambul Turquie

Téléphone: (90-212) 574 5174, 574 5118 Télécopie: (90-212) 573 9384,574 2874 Simion Nicolaev

Directeur

Institut roumain de recherche marine

300 Mamaia Bd. Cod. RO8700

Constanta 3 Roumanie

Téléphone: (840-41) 643 288,650 870

Télécopie: (40-41) 831 274

Télex :11418 Russie

Stanislav Volovik

Ouestions halieutiques 21/2 Beregovaya str.

Rostov-on-Don, 344007

Sous-directeur

Téléphone: (7-8632) 624742 ou 624850

Institut de recherche de la mer d'Azov

Télécopie: (7-8632) 624742 Messagerie: root@azniirkh.rnd.su

: 123201 RTB SU + AxNIRKH Télex

Ivan Serobaba Sous-directeur

Institut de recherche scientifique du sud des pêches marines et d'océanographie

(Yug NIRO) 2 Sverdiov str Kerch 334500

Ukraine

Téléphone: (7-086141) 21065,23530

Télécopie: (7-06561) 21572 : 18725 KRTV Télex

Yuri Sorokin (Coprésident) Laboratoire de microplancton

Département du Sud Institut d'océanographie Académie russe des sciences

Gelenkzhik 7

Krashodar District 353470

Russie

Téléphone: (7-95) 86141 23261 Télécopie: (7-95) 85141 21769 Télex : 279124 GEO SU ou

411968 OCEAN SU (Moscou)

Peter G. Wells (Coprésident)

Environmental Conservation Branch

Environment Canada

Bedford Institute of Oceanography

P.O. Box 1006

Dartmouth, Noca Scotia

Canada B2Y 4A2

Téléphone: (1-902) 426 1426 Télécopie: (1-902) 426 7209 Merssagerie: pwells@ac.dal.ca

Victor E. Zaika

Institut de biologie des mers du sud

2 Nakhimova Av. Sevastopol 335011

Crimée Ukraine

Téléphone (7-0692) 524110, 523705

Télécopie: (7-0692) 592813 Télex : 187124 IBSS SU

Michail E. Vinogradov

Sous-directeur

Institut d'océanographie P.P. Shirshov's

Academie russe des sciences

23 krasikova str. Moscou 117218

Russie

Téléphone: (7-095) 124 7940 ou 124 7940

Télécopie: (7-095) 1245983 : 411968 Okean SU Télex

Yuvenaly Zaitsev Scientifique en chef Division d'Odessa

Institut de biologie des mers du sud Académie ukrainienne des sciences

37 Pushkinskaia str. 270011 Odessa

Ukraine

Téléphone: (7-0482) 250917, 250918

Télécopie: (7-0482) 250918 Messagerie: root@inbum.ua

Secrétariat

Ivan Zrajevskij
Secrétaire technique du GESAMP pour le PNUE
OCA/PAC
Bureau régional du PNUE pour l'Europe
C.P. 356
15, chemin des Anémones
CH-1209 Châtelaine - Genève
Suisse

Téléphone: (41-22) 979 9158

Télécopie: (41-22) 979 3420, 979 9024

Annexe VII

LA MICROCOUCHE DE LA SURFACE DE LA MER ET SON ROLE DANS LES MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT A L'ECHELLE DU GLOBE

Résumé, No 59 de la Collection Rapports et études du GESAMP

(Groupe de travail No 34)

- 1. Lors de congrès internationaux, on s'est soucié de savoir si l'importance relative de la microcouche de la surface de la mer n'avait pas été sous-estimée, aussi bien en tant que site d'effets biologiques nocifs, qu'en tant que milieu de transfert d'énergie et de matière entre la mer et l'atmosphère. Cette étude a pour but de faire un tour d'horizon de l'état actuel des connaissances scientifiques de la nature, des propriétés et du rôle de la microcouche de la surface de la mer en accordant une attention particulière à son importance relative dans les domaines de la protection du milieu marin et des modifications de l'environnement à l'échelle du globe. Le corps du rapport est articulé en trois parties (se reporter à la table des matière) :
 - la nature physique de la microcouche et les phénomènes d'échange air-mer de gaz à l'état de traces;
 - la nature chimique et biologique de la microcouche et les effets de modifications chimiques et radiatives qui y sont liés;
 - la photochimie de la microcouche et son rôle dans le transfert d'énergie rayonnante.
- 2. Chaque partie du rapport comporte des conclusions ayant trait spécifiquement à chacun de ces thèmes. Ce résumé présente les conclusions de l'ensemble de l'étude sur le plan de la protection du milieu marin.
- 3. La surface de l'océan est composée d'une série de couches superposées. Celles-ci comprennent une nanocouche superficielle (approx. < 1 μ m) enrichie en composés surfactifs; la microcouche superficielle (approx. < 1000 μ m) qui contient de fortes densités de particules et de micro-organismes; et la millicouche superficielle (approx. < 10 mm) qui est l'habitat de petits animaux et des oeufs et larves de poissons et d'invertébrés. La microcouche de la surface de la mer est définie, aux fins pratiques du présent rapport, comme étant les $1000~\mu$ m (1 mm) supérieurs de la surface de l'océan. Celle-ci, associée à une couche atmosphérique sus-jacente d'une épaisseur de 50-500 μ m, constitue la couche limite entre l'océan et l'atmosphère.
- 4. La surface de la mer est généralement plus riche en substances surfactives naturelles (surfactants) que la subsurface. Il s'agit d'aminoacides, de protéines, d'acides gras, de lipides, de phénols et de bien d'autres composés organiques. Ces matières organiques de formation naturelle proviennent principalement du biote vivant dans la colonne d'eau sous-jacente. Le plancton produit des composés dissous, au cours du métabolisme. Des bulles d'air, qui remontent dans la colonne d'eau, piègent ces substances chimiques et les entraînent à la surface. De plus, au fur et à mesure que le plancton meurt et se désintègre, certaines particules et un grand nombre de produits de décomposition (p. ex., des huiles, graisses et protéines) remontent à la surface sous l'effet de la poussée d'Archimède ou y sont transportés activement.
- 5. L'accumulation de composés organiques naturels modifie les caractéristiques optiques et les propriétés physiques de la surface de la mer. De minces films de matières organiques, invisibles à l'oeil nu, sont omniprésents dans les systèmes aquatiques. Ces films sont

concentrés dans des zones de convergence physique (p. ex., aux fronts). Dans des conditions de vent faible ou modéré, les surfaces composées par l'accumulation de films amortissent les ondes de capillarité et deviennent visibles en tant que "nappes superficielles". Les forces de tension superficielle qui s'exercent dans ces films créent une région limite à l'intérieur de laquelle l'homogénéisation turbulente est atténuée.

- 6. On a de plus en plus de raisons de penser que les films superficiels jouent un rôle important dans le transfert de masse, de chaleur et de quantité de mouvement à travers l'interface air-mer. Le module de viscoélasticité (une mesure de la tension superficielle) semble être la variable la plus significative pour la caractérisation de l'aptitude des films à moduler ces transferts. On connaît très mal la répartition mondiale actuelle des surfactants pouvant influer sur les processus d'échange, de même que les facteurs déterminant leur répartition future. Dans des zones relativement peu contaminées, il est raisonnable de penser que la production biologique marine est la source dominante et qu'elle pourrait donner une estimation valable de premier ordre de la superficie des films.
- 7. Les matières accumulées dans la microcouche de la surface de la mer sont éjectées dans l'atmosphère sous une forme enrichie contenue dans l'aérosol marin produit par l'éclatement de bulles. Cela fournit un mécanisme pour le transfert sélectif de substances vers des milieux terrestres. Parmi les cas de tels transports par aérosols en provenance de microcouches de la surface de la mer ayant fait l'objet d'études, on compte des bactéries, des virus, des dinoflagellés de "marée rouge" et des radionucléides artificiels. En outre, la production de ces aérosols marins constitue un mécanisme important de séparation de charge et d'électrification de l'environnement.
- 8. On pourrait supposer que les composés organiques lipophiles d'origine anthropique introduits par voie de transport atmosphérique ou par le biais d'eaux de ruissellement chargées de particules devraient être enrichis dans la microcouche de la surface de la mer. Bien que cet enrichissement ait été observé dans certains milieux côtiers, il n'a pas été confirmé par des mesures fiables effectuées en haute mer. Bon nombre d'études des éléments-traces dissous dans la microcouche sont aujourd'hui remises en question pour cause de contamination des échantillons. Surtout, il n'existe pas de mesures fiables en ce qui concerne les microcouches en haute mer. Des données récentes obtenues dans des zones côtières contaminées semblent indiquer que les enrichissements en métaux à l'état de traces sont généralement inférieurs à un facteur de dix plutôt que de plusieurs puissances de dix comme en fait état la documentation moins récente. Cela est concordant avec la forte probabilité que les métaux à l'état de traces soient enrichis passivement dans la microcouche par association à des corps organiques surfactifs.
- 9. La mesure dans laquelle les contaminants dans la microcouche produisent des effets biologiques nocifs dépend de deux facteurs : la durée d'exposition des organismes aux substances chimiques et la toxicité de ces substances. L'importance des effets biologiques dans la microcouche par rapport aux effets dans la colonne d'eau toute entière et dans les sédiments de surface dépend de la mesure dans laquelle la microcouche est vitale aux organismes en tant qu'habitat pour tout ou partie de leur cycle d'évolution. Pratiquement toutes les données sur les caractéristiques chimiques et biologiques de la microcouche de la surface de la mer se rapportent à des milieux côticrs où il faut s'attendre à ce que les concentrations de contaminants dans la colonne d'eau et dans la microcouche soient enrichies. Il ressort que les substances réactives aux particules et/ou lipophiles, notamment le tributylétain et certains autres composés organiques ayant un taux de toxicité relativement élevé, ont probablement des effets nocifs sur les organismes vivant dans la microcouche de certaines eaux côtières contaminées, particulièrement dans des ports ou des bassins semifermés. Les conséquences de ces effets (qui doivent encore être mis en évidence par des

études in situ) pour l'environnement sont très peu connues et devraient être évaluées en même temps que les dangers écologiques liés à la présence des ces mêmes contaminants dans la colonne d'eau sous-jacente et dans les milieux sédimentaires. On ne sait pas encore s'il y a des effets toxiques sur le neuston qui se trouve dans les microcouches océaniques au large des côtes.

- 10. Pour émettre un pronostic en ce qui concerne l'incidence globale de l'enrichissement de la microcouche, il faudrait, d'une part, identifier les organismes pour lesquels la microcouche est vitale en tant qu'habitat à un stade quelconque de leur cycle d'évolution et, d'autre part, connaître les concentrations et les formes (et donc la biodisponibilité) des agents chimiques qui sont en cause. Les analyses chimiques nécessiteraient des moyens analytiques et d'échantillonnage de pointe permettant d'éviter toute contamination dont très peu de groupes de recherche disposent actuellement. Ainsi qu'il est dit plus haut, il faudrait insérer les effets biologiques dans un contexte qui englobe les effets analogues des mêmes substances chimiques dans toute la colonne d'eau et dans les sédiments. A l'heure actuelle, les conséquences écologiques des modifications au sein de la microcouche résultant des activités humaines, par rapport aux modifications dans d'autres constituants du milieu marin, demeurent incertaines.
- 11. Les données dont on dispose permettent de penser que les phénomènes photochimiques dans la microcouche peuvent ne pas être substantiellement différents de ceux qui se produisent dans les caux proches de la surface. Dans l'hypothèse où une microcouche épaisse de 50 μ m est enrichie en pigments biologiques photo-absorbants d'un facteur de deux par rapport à l'eau sous-jacente, on conclut que les flux de réactifs intermédiaires semblent être trop faibles pour influencer sensiblement le transfert d'espèces réactives à travers l'interface air-mer. En outre, le flux résultant de la production de gaz par photochimie dans la microcouche est insignifiant par rapport au flux total en provenance de la colonne d'eau.
- 12. Les connaissances scientifiques actuelles de la microcouche de la mer présentent d'importantes lacunes. Parmi ces insuffisances, on compte l'importance de l''effet de peau fraîche" pour l'échange de gaz. tels que le CO₂ et le rôle des bulles en tant que moyen d'échange de gaz. A cet égard, il faudrait accorder une attention particulière aux propriétés d'échange des bulles selon qu'elles sont propres ou contaminées et au rôle de l'anhydrase carbonique en tant que potentialisateur de l'absorption de CO₂ à la surface de l'océan.

Mandat

Rédiger un rapport sur l'état actuel des connaissances de la physiques, de la chimie et de la biologie de la microcouche de la surface de la mer, en accordant une attention particulière à son rôle dans les modifications de l'environnement à l'échelle du globe et en tant qu'habitat marin, comprenant :

- l'examen des phénomènes physiques se produisant dans la microcouche et de leur relation avec les variations de l'échange de masse, de quantité de mouvement et de chaleur;
- l'évaluation critique de l'interaction de la biologie et de la chimie (y compris la radiochimie) dans la microcouche ainsi que de ses effets sur les ressources biologiques marines;

- l'étude quantitative des effets du rayonnement solaire et des réactions photochimiques sur la chimie et la biologie de la microcouche; et
- l'évaluation des nouvelles techniques actuelles et potentielles pour la recherche sur la couche de surface des océans.

Table des matières

Résumé

1	T1	
	INTRAC	uction
1.		14611011

- 2. Les phénomènes physiques dans la microcouche et l'échange air-mer de gaz à l'état de traces
 - 2.1 Les films superficiels
 - 2.2 Phénomènes physiques dans la microcouche
 - 2.3 Déferlement de vagues et bulles
 - 2.4 L'effet de la pluie sur les processus d'échange
 - 2.5 Transport horizontal et dépôt de nappes dans les zones côtières
 - 2.6 Etude des données expérimentales relatives au transfert de gaz
 - 2.7 Etude des techniques de recherche expérimentale
 - 2.8 Paramétrisation des processus d'échange air-mer
 - 2.9 Conclusions et recommandations Références
- 3. Les effets biologiques des modifications chimiques et radiatives de la surface de la mer
 - 3.1 Introduction
 - 3.2 Appareils de prélèvement et méthodes d'échantillonnage
 - 3.3 Les caractéristiques de la microcouche de surface
 - 3.4 Biologie de la surface de la mer
 - 3.5 Chimie de la surface de la mer
 - 3.6 Les effets du rayonnement ultraviolet
 - 3.7 Les effets de la contamination chimique
 - 3.8 Les incidences du réchauffement dû à l'effet de serre
 - 3.9 La microcouche et les modifications de l'environnement à l'échelle du globe
 - 3.10 Conclusions et recommandations
 - Références
- 4. La photochimie dans la microcouche de la surface de la mer
 - 4.1 Introduction
 - 4.2 La photochimie dans la couche supérieure des océans
 - 4.3 Phénomènes photochimiques probables dans la microcouche
 - 4.4 Questions concernant les modifications de l'environnement à l'échelle du globe
 - 4.5 Conclusions et recommandations

Références

Annexe I Liste des collaborateurs

Membres du Groupe de travail

Neil Blough Department of Marine Chemistry And Geochemistry Woods Hole Oceanographic Institution Woods Hole, Massachusetts 02543 Etats-Unis

Erik Bock
Department of Ocean Engineering
Woods Hole Oceanographic Institution
Wodds Hole, Massachusetts 02543
Etats-Unis

Robert A. Duce (Président)
Texas A & M University
College of Geosciences and
Maritime Studies
Room 204, O & M Building
College Station, Texas 77843-3148
Etats-Unis

Thomas Forbes
Département d'écologie et de
microbiologie marines
Frederiksborgvej 399
C.P. 358
DK-4000 Roskilde
Danemark

Jack Hardy Huxley College of Environmental Studies Western Washington University Bellingham, Washington 98225 Etats-Unis Keith Hunter
Department of Chemistry
University of Otago
Box 56
Dunedin
Nouvelle-Zélande

Bernd Jachne
Physical Oceanography Research
Division, 0230
Scripps Institution of Oceanography
University of California, San Diego
La Jolla, California 92093
Etats-Unis

Peter Liss (Vice-président)
School of Environmental Sciences
University of East Anglia
Norwich NR1 7TJ
Royaume-Uni

John Plane School of Environmental Sciences University of East Anglia Norwich NR1 7TJ Royaume-Uni

Andrew Watson
Plymouth Marine Laboratory
Prospect Place, West Hoe
Plymouth PL1 3DE
Royaume-Uni

Experts invités

William Asher Battelle Marine Sciences Laboratory West Sequim Bay Road Sequim, Washington 98382 Etats-Unis

Dominique Calmet
Institut de protection et de sûreté nucléaire
Département de protection de
l'environement et des installations
Bâtiment 601, Bois des Rames
91400 Orsay Cedex
France

John Cleary Plymouth Marine Laboratory Prospect Place, West Hoe Plymouth PL1 3DH Royaume-Uni

Manfred Ehrhardt Abteilung Meeereskunde an der Universität Kiel Düsternbrooker Weg 20 D-24105 Kiel Allemagne

Nelson Frew
Department of Marine Chemistry
And Geochemistry
Woods Hole Oceanographic Instituion
Woods Hole, Massachusetts 02543
Etats-Unis

Michail Gladyshev
Institut de biophysique
Section de Sibérie
Académie russe des sciences
Akademgorodok
Krasnoyarsk 66036
Russie

Gareth Harding
Department of Fisheries and Oceans
Bedford Institute of Oceanography
C.P. 1006
Dartmouth
Nouvelle Ecosse B2Y 4A2
Canada

Lutz Hasse Abteillung Maritime Meteorologie Institut für Meereskunde an der Universität Kiel Düsternbrooker Weg 20 D-24105 Kiel Allemagne Liliane Merlivat
Laboratoire d'océanographie
dynamique et de climatologie
Tour 14, 2e étage
Université Pierre et Marie Curie
Place Jussieur
Paris France

Leon Phillips
Departement of Chemistry
University of Canterbury
Christchurch
Nouvelle-Zélance

Ian Robinson
Department of Oceanography
University of Southampton
Highfiled
Southampton SO9 5NH
Royaume-Uni

Peter Schlüssel Meteorologisches Institut Universität Hamburg Bindesstrasse 55 D-20146 Hamburg Allemagne

Jon Shenkar Department of Biological Sciences Florida Institute of Technology West University Boulevard Melbourne, Florida 32901-6988 Etats-Unis

Paul Tratnyek
Department of Environmental
Science and Engineering
Oregan Graduate Institute of Science and
Technology
NW Walker Road, Box 91000
Portland, Oregon 97291-1000
Etats-Unis

Gerald Korenowski
Department of Chemistry
Rensselaer Polytechnic Institute
Troy, New York 12180-3590
Etats-Unis

David Woolf
Department of Oceanography
University of Southampton
Highfield
Southampton SO9 5NH
Royaume-Uni

Yuvenaly Zaitsev
Section d'Odessa
Institut de la biologie des mers du Sud
Académie des Sciences d'Ukraine
Rue Pushkinskaya
270011 Odessa
Ukraine

Kirk Waters
JIMAR, MSB Room # 312
Pope Road
University of Hawaii
Honolulu, Hawaii 96822
Etats-Unis

Richard Zepp EPA Environmental Research Laboratory College Station Road Athens, Georgia 30605-2720 Etats-Unis

Rod Zika Marine and Atmospheric CHemistry RSMAS, University of Miami Rickenbacker Causeway Miami, Florida 33149-1098 Etats-Unis

Secrétariat

Alexander Soudine Organisation Météorologique Mondiale Av. Giuseppe Motta 41 C.P. 2300 CH-1211 Genève 2 Suisse

Annexe VIII

GESTION INTEGREE DES COTES

Résumé du rapport de l'Equipe spéciale

(Groupe de travail No 36)

- 1. Lors de sa vingt-quatrième session, qui s'est tenue à New York en 1994, le GESAMP a créé une Equipe spéciale sur la gestion intégrée des côtes et lui a confié le mandat qui figure ci-dessous.
- 2. Eu égard au point 2 du mandat, des études de cas ont été choisies en fonction des critères suivant :
- (a) une initiative de gestion des ressources qui intéresse au moins deux secteurs tels que la pêche et le tourisme dans une zone côtière délimitée;
- (b) une initiative qui a franchi le stade de l'élaboration et qui est au moins aux premiers stades d'exécution;
- (c) des études de cas qui sont représentatifs de contextes d'aménagement et d'environnement différents aussi bien dans des pays industrialisés que dans des pays en développement; et
- (d) représentant un degré de la complexité des apports scientifiques au programme.
- 3. Les auteurs des études de cas ont reçu un plan détaillé, établi sur la base du programme de gestion des côtes de l'Equateur, le programme de la lagune et des terres humides de Negumbo au Sri Lanka, le programme de l'estuaire Pamlico-Albermal (en tant qu'exemple du programme de gestion des estuaires aux Etats-Unis), et des programmes de gestion de l'eau et des côtes aux Pays-Bas.
- 4. L'Equipe spéciale s'est réunie au siège de la FAO, à Rome, du 28 novembre au 2 décembre 1994. Les études de cas et plusieurs autres documents ont été examinés. Toutefois, l'absence d'un cadre conceptuel préétabli a entravé l'analyse des rôles de la science. La réunion a donc été consacrée essentiellement à l'élaboration d'un cadre conceptuel dans lequel pourrait s'insérer le processus que tous les programmes de GIC ont en commun et qui serait utile à un examen des apports scientifiques qui devraient contribuer au processus de gestion. L'Equipe spéciale a décidé de circonscrire son analyse des contributions de la science aux domaines de :
- (a) la dégradation et le rétablissement des habitats et
- (b) la dégradation de la qualité de l'eau.
- 5. Les participants ont convenu qu'on ne pouvait procéder à une analyse complète des études de cas qu'après avoir réuni les avant-projets relatifs au cadre conceptuel en un seul document et complété ce dernier. Ce document a été achevé après la réunion et soumis au GESAMP, lors de sa vingt-cinquième session à Rome, pour examen sous la forme d'un avant-projet. Un texte provisoire ayant trait à la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats a également été présenté bien qu'il n'cût pas encore été remanié de manière à tenir compte du

cadre conceptuel. Une description du rapport proposé ainsi qu'un projet de travaux à accomplir en vue de s'acquitter du mandat ont aussi été préparés pour examen.

Mandat

- 1. Examiner et comparer les stratégies et méthodes de la Gestion intégrée des côtes définie au chapitre 17 d'Action 21 de la CNUCED et encouragée par le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales intéressées;
- 2. Analyser les résultats de l'expérience acquise dans l'application de stratégies intégrées à la gestion des côtes dans des contextes nationaux d'aménagement et d'environnement qui soient représentatifs. Il s'agira notamment a) de l'efficacité de l'action des institutions scientifiques et de gestion dans le processus d'aménagement et de ses conséquences; b) du temps, des ressources financières et des compétences disponibles à cette fin;
- 3. Etablir une stratégie générale de gestion intégrée des côtes et, dans cette stratégie, déterminer les connaissances et moyens scientifiques (empruntés aux sciences naturelles et sociales) qui sont essentiels à chaque étape du processus.

Membres de l'Equipe de travail

Robert E. Bowen Environmental Science Programme University of Massachusetts at Boston Boston, MA 02125-3393

Téléphone: (1-617) 287 7443

Etats-Unis

Télécopie: (1-617) 287 74 74

Chua Thia-Eng (Observateur, OMI) Programme Manager Regional Programme for the Prevention and Managment of Marine Pollution in the East Asian Seas ENR Compround, Visayas Avenue P.O. Box 2502 Quezon City 1165, Metro Manila Philippines

Téléphone: (63-2) 969 712 Télécopie: (63-2) 969 712

Danny L. Elder (Observateur, UICN) Programme de conservation des zones marines et côtières UICN - Alliance mondiale pour la nature Adresse actuelle: Champs Courtet CH-1261 Marchissy, Vaud Switzerland

Téléphone: (41-22)368 1778 Télécopie: (41-22) 368 1778

John Sutart Gray (Coprésident) Département de biologie marine Université d'Oslo C.P. 1064, Blindern N-0316 Oslo 3 Norvège

Téléphone: (47-22)854 510 Télécopie: (47-22) 854 438 Messagerie: j.s.gray@bio.uio.no Ingwer Johannes De Boer

Direction de Hollande du Nord

Directeur général des travaux publics et de la Institut des sciences marines

gestion de l'eau

Ministère des transports, des travaux publics

et de la gestion de l'eau

C.P. 3119

Toekanweg 7 NL-2001 DC Haarlem

Pays-Bas

Téléphone: (31-23) 301 583 Télécopie: (31-70) 374 4087

Stephen Bloye Olsen (Coprésident)

Coastal Resources Center University of Rhode Island

Bay Campus

Narrgansett, RI 02882

Etats-Unis

Téléphone : (1401) 792 6224 Télécopie : (1-401) 789 4670

Messagerie: olsenuri@gsoun1.gso.uri.edu

Jayampathi I. Samrakoon

Projet de conservation des terres humides

Autorité centrale pour l'environnement

Maligawatte Colombo 10 Sri Lanka

Télécopie: (94-1) 439 076

Magnus Ngoile

Directeur

Institut des sciences marines Université de Dar-es-Salaam

C.P. 668 Zanzibar Tanzanie

Téléphone : (255-54) 32128

Télécopie: (255-54)33050

Randall G. Waite

Director

Albemarie-pamilico Estuarine Study

North Carolina Department of Environment,

Health and Natural Ressources

P.O. Box 27687 Raleigh, N.C. 27611

Etas-Unis

Téléphone: (1-919) 733 0314 Télécopie: (1-919) 733 1616

Helen T. Yap

Marine Science Institute University of the Philippines Diliman, Quezon City 1101

Philippines

Téléphone: (63-2)982 471 à 79,

poste: 7426

Télécopie: (63-2) 924 3735,

924 7678 (direct)

Télex : 2231 UPDIL PU Mesagerie : hty@msi,upd.edu.ph

Secrétariat

David Insull

Secrétaire technique de l'Equipe spéciale Division des politiques et de la planification

de la pêche

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

I-00100 Rome

Italie

Téléphone: (39-6) 5225 6394 Télécopie: (39-6) 5225 6500 Messagerie: david.insull@fao.org Heiner Nacvc

Secrétaire technique du GESAMP pour la

FAO

Divsion des ressources halieutiques Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation et l'agriculture

I-00100 Rome.

Italie

Téléphone: (39-6) 5225 6442 Télécopie: (39-6) 5225 3020 Messagerie: heiner.naeve@fao.org

Annexe IX

MENACES POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE MARINE ET LEURS CONSEQUENCES

Résumé d'une proposition visant à créer un nouveau groupe de travail

1. Note: Le texte qui suit est tiré d'un document rédigé par M. D. Elder pour le compte du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Il représente uniquement les vues de l'auteur; il ne reflète pas nécessairement les opinions ou politiques du Programme des Nations Unies, ou de toute autre institution participante du GESAMP. Le document a été présenté dans son intégralité au GESAMP, lors de sa vingt-cinquième session, sous la cote GESAMP XXV/9.2.

HISTORIQUE

- 2. Le flou qui caractérise les définitions et l'usage des termes ayant trait à la biodiversité ou à la diversité biologique s'explique par l'absence d'une bonne connaissance scientifique des concepts et du raisonnement qu'implique la biodiversité et qui devrait servir de point de départ pour faire la lumière sur l'importance de la biodiversité et pour fixer les priorités en vue de sa conservation et de sa gestion. De plus, les publications scientifiques et l'application de concepts concernant la biodiversité mettent l'accent surtout sur le milieu terrestre. Et ne prennent guère en considération le milieu marin.
- 3. La plupart des analyses informationnelles et scientifiques de l'importance de la biodiversité, effectuées par des scientifiques individuels ou par des groupes faisant la synthèse des résultats de travaux scientifiques pour des gestionnaires de la biodiversité, portent sur des publications ayant trait au milieu terrestre et dans ce contexte au niveau des espèces et des communautés. Par comparaison, il y a très peu de travaux de synthèse pouvant être utiles aux gestionnaires en ce qui concerne la biodiversité marine, l'échelle spatio-temporelle des phénomènes environnementaux ou biologiques qui se produisent dans le milieu marin (c'est-à-dire le repeuplement naturel, les migrations, les marées, les courants, etc.) et, par conséquent, l'importance de préserver la diversité fonctionnelle et écologique des mers. Cette dernière manière d'envisager la question peut revêtir davantage d'importance aux yeux des décideurs, car la mise en danger d'une fonction d'un écosystème peut être perçue comme étant plus lourde de conséquences que la mise en péril d'une espèce qui ne présente aucun intérêt particulier pour qui que ce soit.
- 4. Le Rapport du GESAMP sur l'état du milieu marin reflète fidèlement les travaux entrepris par de nombreux scientifiques et institutions en vue de collecter des données sur les sources, les types, la répartition et (surtout) les effets directs des polluants marins dont on avait fait état au cours des années 1970 et jusqu'à la fin des années 1980. Il est aussi un témoignage indirect du fait que la biodiversité, ainsi que les effets de la diminution de la biodiversité imputable aux activités humaines, était pour ainsi dire jamais considérée comme un thème central pendant cette période, et n'entrait certes pas en ligne de compte dans le domaine de la recherche et de la surveillance de la pollution qui était la préoccupation majeure des spécialistes et des défenseurs du milieu marin de l'époque. Il serait opportun de jeter un nouveau regard sur les effets des activités humaines sur le milieu marin, mais en mettant l'accent sur les menaces pour la biodiversité marine et les fonctions de celle-ci.

- 5. Au cours de ces 25 dernières années, l'importance de préserver la biodiversité marine est devenue de plus en plus manifeste. L'élaboration, l'adoption et la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique offrent un nouveau point de convergence pour oeuvrer en faveur de la préservation de la biodiversité marine non seulement pour ceux qui sont directement intéressés à la Convention même, mais aussi pour les initiatives prises dans le cadre d'autres accords juridiques et par d'autres institutions.
- Ainsi qu'il est dit plus haut, les préoccupations liées à la biodiversité, y compris les 6. enjeux qui ont mené à l'élaboration et à l'adoption de la Convention sur la diversité biologique, étaient fortement tournées vers le milieu terrestre. Il est raisonnable de supposer que, lors de la négociation de la Convention, l'on ne s'est guère attaché à étendre ces préoccupations pour le milieu terrestre et les solutions envisagées au milieu marin. Il se peut donc que l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques soit appelé, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée, à résoudre des problèmes pratiquement insolubles. Le GESAMP, fort de son expérience et de ses travaux antérieurs, pourrait concourir à faciliter cette tâche, notamment en véhiculant une connaissance de base du rôle et de l'importance de la biodiversité marine ainsi que des menaces pour la biodiversité marine et leurs conséquences. Par ailleurs, un tel effort viendrait aussi étayer les travaux effectués par d'autres institutions dans d'autres cadres juridiques ayant trait à la biodiversité marine. Il s'agirait notamment des institutions participantes du GESAMP qui sont soucieuses non seulement de la manière dont leurs propres programmes et leurs Etats Membres tiennent compte de la Convention sur la diversité biologique, mais aussi de comment les uns et les autres tiennent compte d'autres instruments et programmes internationaux.
- 7. Par le passé, le GESAMP s'est occupé des aspects scientifiques de la pollution des mers au sens le plus strict; en particulier des sources et de la répartition des polluants et de leurs effets, et ce, essentiellement au niveau des espèces et des communautés. Plus récemment, il a adopté un point de vue plus large de manière à prendre en considération le fait que la protection du milieu contre les polluants exige non seulement des mesures préventives, mais aussi une gestion meilleure et mieux intégrée des ressources de la mer et de leur milieu.
- 8. Dans les sections précédentes, on a présenté succinctement une analyse de certains aspects actuels du problème que pose la préservation de la biodiversité et des conclusions sur les lacunes que présentent les connaissances et les concepts en la matière. Le GESAMP peut, dans le cadre de son nouveau mandat, jouer pleinement sont rôle en posant les fondements scientifiques, sur lesquels pourront s'appuyer les efforts déployés par de nombreuses institutions ainsi que dans le cadre d'instruments internationaux, notamment la Convention sur la diversité biologique, et ce, en éclairant les façons de concevoir la préservation de la biodiversité marine et en véhiculant d'importantes connaissances relatives aux menaces pour la biodiversité marine et à leurs conséquences.
- 9. Par conséquent, on propose que le GESAMP crée un nouveau groupe de travail qui serait chargé de rédiger un document de synthèse sur "les menaces pour la biodiversité marine et leurs conséquences". On trouvera respectivement aux appendices 1-3 le projet de mandat, des suggestions sur les compétences que devrait réunir le groupe de travail proposé et un plan annoté du rapport que le groupe de travail aurait à rédiger.

Appendice 1

Projet de mandat

1. Historique

Lors de la vingt-cinquième session du GESAMP (qui s'est tenue au Siège de la FAO, à Rome, du 24 au 28 avril 1995) le Secrétaire technique pour le PNUE a demandé qu'un "Groupe de travail sur les menaces pour la biodiversité marine et leurs conséquences" soit créé. Le mandat du Groupe de travail qui a été proposé est énoncé ci-après.

2. Généralités

Le Groupe de travail a pour but de faire le bilan des menaces pour la diversité biologique marine, particulièrement sur les plans génétique, taxinomique, communautaire, écologique et fonctionnel. Cette évaluation servira de point de départ pour faire des recommandations en vue de réduire les menaces pour la diversité biologique marine.

Le Groupe de travail prendra à tâche d'exposer clairement les fondements scientifiques de leur évaluation des menaces, qui sera fondée sur un examen des publications scientifiques récentes qui portent sur les concepts et définitions ayant trait à la diversité biologique.

3. Spécifications

Le Président, désigné par le GESAMP, en consultation avec les membres et les secrétaires techniques du GESAMP, nommera environ sept membres pour former le Groupe de travail. Ces personnes pourront être choisies parmi les membres actuels du GESAMP ou provenir de l'extérieur. Il faudra veiller à ce que le Groupe de travail soit représentatif d'un large éventail de connaissances des concepts de la diversité biologique, des menaces pour la diversité biologique et des institutions intéressées à la préservation et à la gestion de la diversité biologique. On trouvera à l'appendice 2 des suggestions sur la composition générale du groupe.

Le Groupe de travail examinera les publications et les pratiques relatives à la diversité biologique marine et rédigera un rapport d'environ 180 pages qui aura pour objet :

- de faire le point sur l'état actuel des connaissances scientifiques de la diversité biologique et de son importance, ainsi que l'application des concept ayant trait à la diversité biologique;
- de faire le bilan des menaces pour la diversité biologique, tant à l'échelon mondial qu'à l'échelon régional; et
- de faire des recommandations relatives aux mesures qui peuvent être prises en vue de mieux protéger, préserver et gérer la diversité biologique.

Le plan de rapport proposé à l'appendice 3 pourra servir de point de départ au Groupe de travail. Celui-ci souhaitera peut-être modifier la manière de présenter le sujet en fonction de ses délibérations et des résultats de ses recherches.

Dans l'accomplissement de sa tâche, et notamment lors de l'élaboration de recommandations, le Groupe de travail devra tenir compte des divers conventions et plans

d'action aux échelons mondial et régional ainsi que d'autres initiatives intéressant la gestion, l'exploitation et la préservation de la diversité biologique marine. Ceux-ci devrait englober:

- la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (et plus spécialement les travaux de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques);
- la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer;
- les diverses conventions régionales relatives aux mers entre autres (telles que le système du Traité sur l'Antarctique), et en particulier les protocoles y relatifs concernant les zones et les espèces protégées;
- la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction;
- les grandes conventions internationales relatives à la protection du milieu marin (telles que la Convention MARPOL);
- les traités et accords relatifs à la pêche, aux mammifères marins et aux grands migrateurs; et
- autres que le Groupe de travail jugera à propos.

Les membres du Groupe de travail délibéreront entre eux et avec les réseaux régionaux de spécialistes par correspondance et pourront tenir deux ou trois réunions afin de se consulter. Des observateurs pourront être invités à ces réunions.

Appendice 2

Suggestions sur la composition du Groupe de travail

1. Généralités

On propose que le Groupe de travail soit composé d'environ sept personnes, y compris les membres du GESAMP qui viendraient se joindre au Groupe. Chaque membre serait choisi sur la base :

- des compétences professionnelles et connaissances requises pour l'élaboration des diverses sections du rapport;
- de sa possibilité d'accéder à un réseau de personnes qui pourraient être invitées à contribuer au rapport, notamment en ce qui concerne les études régionales et les thèmes spécialisés;
- de son engagement (en temps, énergie et intelligence) à participer et à contribuer aux travaux du Groupe de travail.

2. Profils des membres du Groupe de travail

Figure ci-après une description de plusieurs domaines de connaissances spécialisées requises pour l'établissement du rapport du Groupe de travail. Si le Groupe de travail doit se limité à environ sept membres, il va de soi que certains membres devront être compétents en plus d'un domaine. Il appartiendra au Président, au GESAMP et aux Secrétaires techniques des institutions participantes de décider de la façon dont ces connaissances seront représentées parmi les personnes qui seront éventuellement désignées pour constituer le Groupe de travail. Les profils qui suivent sont destinés à orienter le processus décisionnel.

- 2.1 <u>Biodiversité fonctionnelle des mers</u> : connaissance et compréhension des échelles spatio-temporelles des phénomènes physiques et chimiques qui se produisent dans le milieu marin; compréhension de la manière dont les variations de ces phénomènes influencent les populations et communautés d'organismes marins.
- 2.2 <u>Ecologie des mers</u>: notions de base sur la trophodynamique des écosystèmes marins et sur les réseaux alimentaires; connaissances de la diversité et des types de communautés biologiques marines; des interactions entre organismes marins; des flux d'énergie; connaissance et expérience de la méthode des Grands écosystèmes marins.
- 2.3 <u>Espèces marines</u>: connaissance des espèces marines menacées ou en voie de disparition; accès à des réseaux de particuliers pouvant fournir des informations à ce sujet.
- 2.4 <u>Diversité génétique des mers</u> : connaissance de ce qui cause la diminution de la diversité génétique et de son incidence sur l'adaptabilité d'une population aux modifications de son milieu.
- 2.5 <u>Pollution des mers</u>: connaissance de l'origine des polluants marins et de leurs effets sur les organismes et communautés marins; bonne connaissance de l'importance des différents types de pollution en fonction des régions ainsi qu'au niveau mondial.

- 2.6 <u>Statistiques et gestion des pêches</u>: bonne connaissance des variations des prises de diverses espèces peuplant diverses pêcheries dans le monde entier; connaissances sur les façons d'aborder la gestion des pêches (rendement maximal constant, rendement optimal constant, principe de précaution, etc.); connaissance de la façon dont sont portées les atteintes à la diversité de divers lieux de pêche.
- 2.7 <u>Habitats marins et côtiers</u>: connaissances sur les différents types de systèmes et d'habitats côtiers, côtes rocheuses, plages de sable, sèches de boue, estuaires, récifs coralliens, mangroves, herbes marines, systèmes benthique et pélagique de pleine eau; connaissance des endroits où ces systèmes sont menacés et de la façon ils le sont.
- 2.8 <u>Gestion des zones côtières</u>: bonne connaissance des méthodes de gestion des zones côtières et de la façon dont les pratiques courantes portent atteinte à la biodiversité marine.
- 2.9 <u>Cadres juridiques et institutionnels</u>: connaissances acquises par expérience des institutions scientifiques, juridiques et de gestion et de leur rôle ou orientation en matière de préservation et de gestion de la diversité biologique marine (particulièrement des traités et programmes régionaux et internationaux relevant des institutions internationales).
- 2.10 <u>Aspects socio-économiques</u>: bonne connaissance des mécanismes régionaux et mondiaux de financement intéressant la diversité biologique marine (c.-à-d. les banques bilatérales et multilatérales, le FEM, les fonds d'affectation spéciale, etc.); et des stratégies sociales de gestion des ressources de la mer.

Appendice 3

Plan annoté du rapport

Note: Le rapport devrait avoir entre 180 et 200 pages, sans compter les annexes. Les chiffres qui figurent entre parenthèses carrées indiquent le nombre de pages estimé de la section en question. Le rapport devrait comprendre un résumé, placé en tête d'ouvrage, rédigé de telle sorte qu'il puisse être publié et diffusé séparément. Les annotations constituent une série d'indications générales qui sont autant de points de repère visant à aider le lecteur de cette proposition à comprendre l'approche préconisée; il va de soit qu'une des premières tâches du Groupe de travail sera de se mettre d'accord sur le plan de travail du rapport, étant entendu que le plan proposé est quelque peu ambitieux. Néanmoins:

RESUME [8]

I. INTRODUCTION

1.1 <u>La préservation de la diversité biologique : un enjeu mondial naissant [4]</u>

Le crie du coeur des taxinomistes en ce qui concerne la classification des espèces et des gènes, E.O. Wilson entre autres; préoccupation vis-à-vis des droits aux bienfaits découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des substances biologiquement actives (p. ex., l'inquiétude des phytogénéticiens, la FAO; les initiatives des années 1960 relatives aux "médicament de la mer"; et autres) qui ont servi de point de départ pour l'élaboration des projets préliminaires de la Convention sur la diversité biologique; le mouvement écologique (espèces menacées et zones protégées); Stockholm - 1972, la Commission Brundtland, la Stratégic mondiale de la conservation, la Stratégie pour la préservation de la biodiversité, Caring for the Earth, la CNUED et la signature de la Convention sur la diversité biologique.

Les initiatives précédentes et concomitantes relatives à la naissance de la question de la biodiversité : méthodes de gestion des pêches (rendement maximal constant, etc.); Convention des Nations Unies sur le droit de la mer; CITES; Convention de Berne; conventions régionales relatives aux mers, particulièrement les protocoles concernant les zones et les espèces protégées; élaboration et adoption d'Action 21, chapitre 17; State of the Marine Environment, No 39 de la Coll. Rapports et études du GESAMP; etc.

1.2 <u>Tendances actuelles en matière de préservation de la diversité biologique</u> [4]

Mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique, y compris les mesures spécifiques qui sont prévues et sur quoi celles-ci sont-elles fondées (ex. l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques relevant de la Convention sur la diversité biologique); le suivi jusqu'à la réunion de Washington de 1995 sur la "protection du milieu marin contre les activités menées sur terre"; les dispositions prises en vue de la mise en application de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et des conventions régionales relatives aux mers (notamment les protocoles concernant la pollution marine d'origine tellurique, les espèces et les zones protégées). Orientations et centres d'intérêt futurs, ainsi que les rapports entre les divers instruments juridiques internationaux, les plans d'action et programmes nationaux, et les institutions régionales et internationales.

II. LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET SON UTILITE

2.1 définitions [3]

Diversité génétique, diversité taxinomique, diversité des écosystèmes, diversité fonctionnelle, richesse des espèces, relations interspécifiques, stabilité, résistance, variabilité, etc. Cette section doit être une brève introduction à la terminologie de base.

2.2 Espèces-clés [2]

Certaines espèces ont une plus grande importance que leur abondance ou biomasse ne laisse supposer (ex. la loutre de mer, le varech, l'haliotide, l'Acanthaster, etc.); il faut prendre en considération l'importance relative des espèces clés à l'intérieur d'une communauté toute entière.

2.3 Diversité taxinomique et fonctionnelle [2]

Différentes espèces et différentes combinaisons d'espèces peuvent remplir ou ne pas remplir les mêmes fonctions écologiques (ex. le taux de fixation du carbone peut être tout aussi élevé dans un système ayant une faible diversité d'espèces que dans un système ayant une grande diversité d'espèces). Ainsi l'argumentation dans cette section devrait déboucher sur la conclusion que les systèmes ayant une grande diversité taxinomique ne sont pas nécessairement plus importants que ceux ayant une faible diversité.

2.4 Diversité génétique [2]

Les modifications génétiques qui se produisent parmi les membres d'une même espèce. Comment la diversité génétique influe sur la capacité des populations à s'adapter aux modifications de l'environnement. Evolution à long terme, adaptation aux modifications de l'environnement en comparaison aux changements à court terme, extinctions.

2.5 Pourquoi la diversité est-elle si importante ? [5-7]

La diminution de la diversité génétique réduit la capacité d'adaptation d'une population; la diminution de la diversité des espèces réduit la capacité d'adaptation d'une communauté; la diminution de la diversité fonctionnelle réduit la capacité d'adaptation d'un écosystème; la diminution de la diversité des écosystèmes réduit la capacité d'adaptation de la biosphère. Etant donné que les processus biologiques et les phénomènes physiques sont interactifs, la diminution de la diversité biologique peut entraîner des modifications de l'environnement. Modifications qui, à leur tour, peuvent se traduire par un appauvrissement de la diversité biologique [à ne pas confondre avec l'hypothèse Gaïa].

III. DIVERSITE BIOLOGIQUE MARINE

3.1 La nature des systèmes marins [10-15]

Echelles spatio-temporelles des systèmes marins; propriétés physiques des milieux marins; propriétés chimiques des milieux marins. Différences entre les systèmes marins et les systèmes terrestres : physiques, chimiques et biochimiques. Interactions biologiques entre les organismes marins. Mesures de la biodiversité marine. Diversité biologique dans différents systèmes marins: mécanismes de régulation biologiques et physiques. Biomes et aires biogéographiques.

3.2 <u>Diversité biologique dans les systèmes littoraux</u> [10]

Systèmes benthiques : zones rocheuses intertidales et infralittorales; plages de sable et sèches de boue; estuaires et terres humides; récifs coralliens et mangroves; plateaux infralittoraux; systèmes pélagiques côtiers et systèmes des bassins.

3.3 <u>Diversité biologique en haute mer</u> [10]

Systèmes benthiques des grands fonds : généralités, sources hydrothermales, canyons sous-marins; montagnes sous-marines.

Systèmes pélagiques de haute mer : généralités; principaux bassins océaniques (océan Pacifique, Indien, Atlantique), mers fermées, semi-fermées, tropicales, subtropicales, tempérées, polaires, etc.

[Les sections précédentes devront comprendre de nombreux schémas, encadrés et tableaux.]

IV. MENACES POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE MARINE ET LEURS CONSEQUENCES

4.1 Les causes de la diminution de la diversité biologique marine [15]

Causes directes : pollution (y compris les déchets rejetés en mer); disparition d'habitats; introduction d'espèces allogènes; surexploitation; modification du climat de la planète.

Causes indirectes : enjeux économiques; structures des échanges; systèmes sociaux; systèmes d'aide et de crédit; insuffisance d'institutions responsables de la gestion et de la réglementation.

4.2 <u>Tour d'horizon des menaces pour la diversité biologique marine et leurs conséquences</u> [60]

C'est dans cette section que seront présentés le plus grand nombre d'éléments d'information devant figurer dans le rapport. Pour chaque zone géographique, il y aura une description de la diversité des ressources biologiques marines, de l'utilisation et de l'exploitation de ces ressources, des menaces pour la diversité biologique des mers de la région; et un examen succinct du cadre institutionnel ayant trait à la préservation et à la gestion de la biodiversité marine, ainsi que des suggestions quant aux mesures à prendre [Celles-ci seront comporteront des renvois à la section 5.3].

Les régions géographiques comprendront : la Méditerranée, la mer Noire, la mer Baltique, l'Atlantique nord, la mer du Nord, l'Atlantique nord-ouest, l'Atlantique sud-ouest, l'Afrique centrale et occidentale, l'Afrique orientale, l'Asie du Sud, l'océan Indien nord-ouest, etc. [les sections seront fondées sur une série d'examens régionaux]

Examen des menaces pour la diversité biologique qui ne se prêtent guère à une approche régionale.

4.3 Résumé des menaces et de leurs conséquences [8]

Le résumé comprendra non seulement une évaluation de ce qui est "connu" ou de ce que l'on peut raisonnablement supposer, mais aussi des explications sur ce que l'on ignore. Cet aspect sera pris en considération dans les sections suivantes qui portent sur les besoins en matière de gestion, notamment en ce qui concerne la surveillance et la recherche scientifique.

4.4 <u>Besoins scientifiques en matière de préservation et de gestion de la diversité</u> biologique marine [5]

Voir le point 4.3 ci-dessus. C'est dans cette section que résidera l'une des principales raisons justifiant l'élaboration d'un tel rapport par le GESAMP - donner des avis sur les aspects scientifiques de la préservation de la diversité biologique aux divers institutions (particulièrement aux institutions participantes du GESAMP), conventions et programmes internationaux du domaine de la diversité biologique.

V. PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA DIMINUTION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE MARINE

5.1 Approches stratégiques directes [15-20]

Lutte contre la pollution provenant d'activités menées sur terre; gestion intégrée des zones côtières, y compris l'établissement de zones protégées; stratégies et plans d'action pour la conservation des espèces; stratégies de gestion des pêches.

5.2 Approches stratégiques indirectes [10]

Moyens socio-économiques, mesures d'incitation et de dissuasion économiques, institutions, éducation et formation.

5.3 Institutions et réglementation internationales [10-12]

Généralités: Examen des clauses et articles pertinentes des principaux instruments juridiques internationaux qui peuvent contribuer à la préservation de la diversité biologique, tels que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, les conventions et protocoles régionaux relatifs aux mers, CITES, la commission des pêches; la CBI, etc. En outre, cet examen mettrait en lumière les lacunes recensées, par exemple en ce qui concerne les petits mammifères marins. [Cette section comportera des renvois à la section 4.2]

Les rapports entre les divers institutions et règlements internationaux.

VI CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS [6]



Rapports et études du GESAMP

Les rapports et études énumérés ci-dessous peuvent être obtenus auprès de l'une quelconque des institutions participantes du GESAMP.

- 1. Rapport de la septième session, Londres, 24-30 avril 1975, (1975). Coll. Rapports et études du GESAMP, (1). Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 2. Review of Harmful Substances, (1976), Col. Rapports et études du GESAMP, (2), 80 pages
- 3. Critères scientifiques appliquables à la sélection des sites pour l'immersion des déchets en mer, (1975), Coll. Rapports et études du GESAMP, (3) 21 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol, et en russe
- 4. Rapport de la huitième session, Rome 21-27 avril 1976, (1976), Coll. Rapports et étdues du GESAMP, (4). Egalement disponible en anglais et en russe
- 5. Principles for Developing Coastal Water Quality Criteria, (1976), Coll. Rapports et études du GESAMP, (5), 23 pages
- 6. Impact of Oil on the Marine Environment, (1977), Coll. Rapports et études du GESAMP, (6) 250 pages
- 7. Scientific Aspects of Pollution Arising from the Exploration and Exploitation of the Sea-bed, (1977), Coll. Rapports et études du GESAMP, (7), 37 pages
- 8. Rapport de la neuvième session, New York, 7-11 mars 1977, (1977), Coll. Rapports et études du GESAMP, (8), 33 pages. Egalement disponible en anglais, en russe.
- 9. Rapport de la dixième session, Paris, 29 mai 2 juin 1978, (1978), Coll. Rapports et études du GESAMP, (9). Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 10. Rapport de la onzième session, Dubrovnik, 25-29 février 1980, (1980), Coll. Rapports et études du GESAMP, (10). Egalement disponible en anglais, et en espagnol
- 11. Marine Pollution Implications of Coastal Area Development, (1980), Coll. Rapports et études du GESAMP, (11), 114 pages
- 12. Monitoring Biological Variables Related to Marine Pollution, (1980), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u>, (12), 22 pages. Egalement disponible en russe
- 13. Interchange of Pollutants between the Atmosphere and the Oceans, (1980), Coll. Rapports et études du GESAMP, (13), 55 pages
- 14. Rapport de la douzième session, Genève, 22-29 octobre 1981, (181), Coll. Rapports et études du GESAMP, (14). Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 15. The Review of the Health of the Oceans, (1982), Coll. Rapports et études du GESAMP, (15), 108 pages
- 16. Scientific Criteria for the Selection of Waste Disposal Sites at Sea, (1982), Coll. Rapports et études du GESAMP, (16), 60 pages

- 17. The Evaluation of the Hazards of Harmful Substances Carried by Ship, (1982), <u>Coll.</u>
 Rapports et études du GESAMP, (17)
- 18. Rapport de la treizième session, Genève, 28 février 4 mars 1983, (1983), <u>Coll.</u>

 <u>Rapports et études du GESAMP</u>, (18), 50 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 19. An Oceanographic Model for the Dispersion of Wastes Disposed of in the Deep Sea, (1983), Coll. Rapports et études du GESAMP, (19), 182 pages
- 20. Marine Pollution Implications of Ocean Energy Development, (1984), Coll. Rapports et études du GESAMP, (20), 44 pages
- 21. Rapport de la quatorzième session, Vienne, 26-30 mars 1984, (1984), Coll. Rapports et études du GESAMP, (21), 42 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 22. Review of Potentially Harmful Substances. Cadmium, Lead and Tin, (1985), <u>Coll.</u> Rapports et études du GESAMP, (22), 114 pages
- 23. Interchange of Pollutants between the Atmosphere and the Oceans (deuxième rapport), (1985), Coll. Rapports et études du GESAMP, (23), 55 pages
- 24. Thermal Discharges in the Marine Environment, (1984), Coll. Rapports et études du GESAMP, (24), 44 pages
- 25. Rapport de la quinzième session, New York, 25-29 mars 1985, (1985), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u>, (25), 49 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 26. Atmospheric Transport of Contaminants into the Mediterranean Region, (1985), Coll. Rapports et études du GESAMP, (26), 53 pages
- 27. Rapport de la seizième session, Londres, 17-21 mars 1986, (1986), Coll. Rapports et études du GESAMP, (27), 74 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 28. Review of Potentially Harmful Substances. Arsenic, Mercury and Selenium, (1986), Coll. Rapports et études du GESAMP, (28), 172 pages
- 29. Review of Potentially Harmful Substances. Organosilicon Compounds (Silanes and Siloxanes), (1986), Coll. Rapports et études du PNUE sur les mers régionales, (78), 24 pages
- 30. Environmental Capacity. An Approach to Marine Pollution Prevention. (1986), <u>Coll.</u>
 Rapports et études du GESAMP, (30), 49 pages
- 31. Rapport de la dix-septième session, Rome, 30 mars 3 avril 1987, (1987), Coll. Rapports et études du GESAMP, (31), 36 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe

- 32. Land-Sea Boundary Flux of Contaminants: Contributions from Rivers, (1987), Coll. Rapports et études du GESAMP, (32), 172 pages
- 33. Rapport de la dix-huitième session, Paris, 11-15 avril 1988, (1988), Coll. Rapports et études du GESAMP, (33), 56 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 34. Review of Potentially Harmful Substances. Nutrients, (1990), <u>Coll. Rapports et études</u> du GESAMP, (34), 40 pages
- 35. The Evaluation of the Hazards of Harmful Substances Carried by Ships: Revision of GESAMP Reports and Studies No. 17, (1989), Coll. Rapports et études du GESAMP, (35)
- 36. Pollutant Modification of Atmospheric and Oceanic Processes and Climate: Some Aspects of the Problem, (1989), Coll. Rapports et études du GESAMP, (36), 35 pages
- 37. Rapport de la dix-neuvième session, Athène, 8-12 mai 1989, (1989), Coll. Rapports et études du GESAMP, (37), 47 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 38. Atmospheric Imput of Trace Species to the World Ocean, (1989), Coll. Rapports et études du GESAMP, (38), 111 pages
- 39. The State of the Marine Environment, (1990), Coll. Rapports et études du GESAMP, (39), 11 pages. Egalement disponible en espagnol sous la cote Inf. Estud. Progr. Mar. Reg. PNUMA, (115), 87 pages
- 40. Long-Term Consequences of Low-Level Marine Contamination: An analytical Approach, (1989), Coll. Rapports et études du GESAMP, (40), 14 pages
- 41. Rapport de la vingtième session, Genève, 7-11 mai 1990, (1990), Coll. Rapports et études du GESAMP, (41), 32 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 42. Review of Potentially Harmful Subsstances. Choosing Priority Organichlorines for Marine Hazard Assessment, (1990), Coll. Rapports et études du GESAMP, (42), 10 pages
- 43. Coastal Modelling, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (43), 187 pages
- 44. Rapport de la vingt et unième session, Londres, 18-22 février 1991, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (44), 53 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 45. Scientific Strategies for Marine Environmental Protection, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (45), 34 pages
- 46. Review for Potentially Harmful Substances, Carcinogens: Their Significance as Marine Pollutants, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (46), 56 pages
- 47. Reducing Environmental Impacts of Coastal Aquaculture, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (47), 35 pages

- 48. Global Changes and the Air-Sea Exchange of Chemicals, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (48), 69 pages
- 49. Rapport de la vingt-deuxième session, Vienne, 9-13 fevrier 1992, (1992), Coll. Rapports et études du GESAMP, (49), 56 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 50. Impact of Oil, Individual Hydrocarbons and Related Chemicals on the Marine Environment, Including Used Lubricant Oils, Oil Spill Control Agents and Chemicals Used Offshore, (1993), Coll. Rapports et études du GESAMP, (50), 178 pages
- 51. Rapport de la vingt-troisième session, Londres, 19-23 avril 1993, (1993) Coll. Rapports et études du GESAMP, (51), 41 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 52. Anthropogenic Influences on Sediment Discharge to the Coastal Zone and Environmental Consequences, (1994), Coll. Rapports et études du GESAMP, (52) 67 pages
- 53. Rapport de la vingt-quatrième session, New York, 21-25 mars 1994, (1994), Coll. Rapports et études du GESAMP, (53), 56 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 54. Guidelines for Marine Environmental Assessment, (1994), Coll. Rapports et études du GESAMP, (54), 28 pages
- 55. Indicators of Marine Ecosystem Health, (sous presse), Coll. Rapports et études du GESAMP, (55)
- 56. Rapport de la vingt-cinquième session, Rome, 24-28 avril 1995, (1995), Coll. Rapports et études du GESAMP, (56), 57 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 57. Monitoring of Ecological Effects of Coastal Aquaculture Wastes, (sous presse), <u>Coll.</u>
 Rapports et études du GESAMP, (57)
- 58. The Invasion of the Ctenophore *Mnemiopsis Leidyi* in the Black Sea, (sous presse), Coll. Rapports et études du GESAMP, (58)
- 59. The Sea-Surface Microlayer and its Role in Global Change, (sous presse), <u>Coll.</u> Rapports et études du GESAMP, (59)



